

Observatoire Universitaire Régional de l'Insertion Professionnelle

Une inscription à Bac+3 à l'université, et après ?



**Xavier POULARD
Laure-Anne PICHON
Maurice COMTE**

Suivi sur quatre ans des nouveaux inscrits à
Bac+3 (majoritairement licence) en 1999-2000
dans l'une des huit Universités de la Région
Rhône-Alpes

2004

Une inscription à Bac+3 à l'université, et après ?

Suivi sur quatre ans des nouveaux inscrits en Bac+3 (Licence,
Licence IUP...) en 1999-2000 dans l'une des huit Universités de la Région
Rhône-Alpes

Étude réalisée pour l'OURIP avec le concours financier de la région Rhône-Alpes par :
Xavier POULARD (chargé d'études OURIP)
Laure-Anne PICHON (chargée d'études OURIP)
Maurice COMTE (conseiller scientifique)

Étude n° 2004-03

Sommaire

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------|----|
| <i>Sommaire</i> | 5 |
| <i>Introduction</i> | 7 |
| <i>De l'obtention du bac à l'inscription à Bac+3 : portrait des étudiants</i> | 13 |
| <i>Bilan des études</i> | 23 |
| <i>Quels étudiants accèdent à Bac+5 ou à un concours</i> | 39 |
| <i>Quels étudiants pour les filières de formation ?</i> | 53 |
| <i>Des éclairages particuliers</i> | 65 |
| <i>Conclusion</i> | 71 |
| <i>Table des matières</i> | 73 |

Introduction

Objectifs de l'étude

L'OURIP conduit régulièrement depuis sa création des études sur le devenir des **nouveaux bacheliers** inscrits à l'université l'année de l'obtention de ce diplôme. La dernière étude porte sur les bacheliers de 1998, inscrits en 1998-99 dans l'une des huit universités de la région Rhône-Alpes, le parcours de ces étudiants est analysé jusqu'en octobre 2002. Ces études de cohorte de bacheliers permettent d'observer et de comprendre la réussite ou l'échec dans le premier cycle universitaire, un certain nombre de stratégies d'orientation sont ainsi identifiées. Mais il n'est pas possible de connaître, ni même d'estimer de manière fine, les niveaux définitifs obtenus (à la fin de leurs études) par les étudiants. D'où l'objectif principal de cette étude : calculer les proportions d'étudiants nouveaux inscrits en Bac+3 selon le niveau maximum qu'ils ont obtenu à la fin de leurs études supérieures.

Chaque année, une **nouvelle génération d'étudiants** s'inscrit à l'université à un diplôme de niveau Bac+3 (majoritairement licence, mais également licence IUP, 1^{ère} année de MST, licence professionnelle, 1^{ère} année d'école d'ingénieur...). Les motivations sont très diverses, la licence est perçue comme :

- un passage obligé pour poursuivre jusqu'en troisième cycle ;
- un préalable nécessaire pour présenter les concours de la fonction publique (majoritairement ceux permettant de devenir enseignant), ...
- une solution de repli suite à un refus dans une filière sélective
- une solution d'attente pour un étudiant hésitant à s'engager dans la vie active, après l'obtention du premier diplôme de l'enseignement supérieur (professionnalisant ou non).

Cette liste, qui introduit essentiellement des projets d'études, n'est pas exhaustive.

L'étude ci-dessous privilégie une approche « objective » visant à identifier les itinéraires scolaires et professionnels au cours des quatre années qui ont suivi la première inscription au niveau Bac+3, et les facteurs qui peuvent expliquer leur « choix ».

- L'objet d'études est **un groupe homogène d'étudiants, celui des nouveaux inscrits dans un diplôme de niveau Bac+3¹ dans une université de la région Rhône-Alpes en 1999-00**. Cette

¹ Les étudiants inscrits à l'IEP et dans les filières de santé ont été exclus du champ de l'étude.

limitation de champ ne fait pas perdre d'information² et concentre le regard sur le facteur essentiel de constitution et de renouvellement de la population étudiante.

- Au sein de ce groupe, chaque étudiant est suivi ***individuellement*** sur une durée de 4 ans, grâce à une interrogation rétrospective réalisée d'octobre 2003 à janvier 2004, ce qui permet d'observer cinq inscriptions éventuelles et quatre présentations de diplôme.

Sur cette base, il est possible de proposer un véritable « état des lieux » du fonctionnement du second et troisième cycles universitaires, qu'il s'agisse de son attractivité par rapport à d'autres formations supérieures (poursuite d'études à l'université d'étudiants titulaires d'un DUT, BTS...) ou de la relation qu'entretiennent avec lui les étudiants. Sur ce point, le rapport présente une ***description précise du devenir*** de tous les nouveaux entrants, ***c'est-à-dire en incluant ceux qui s'insèrent rapidement dans la vie active ou changent d'établissement au cours de leur scolarité.***

Par ailleurs, les informations disponibles ***permettent d'analyser et quantifier les facteurs associés à la réussite ou à l'échec dans les études supérieures*** (dans et hors de l'université de l'inscription à Bac+3) et de fournir aux étudiants et à tous ceux qui les conseillent des informations complémentaires utiles pour fonder leur choix.

Ces objectifs sont ambitieux : il est plus facile de ***décrire*** les parcours que de les ***comprendre***. La variété et la complexité des comportements étudiants supposeraient une investigation aux contours quasiment infinis et la capacité à définir de nombreux modèles. Le champ de notre interrogation a été volontairement restreint sur la partie « environnement familial et social » ou les caractéristiques personnelles, afin de détailler les informations sur le ***parcours scolaire***.

² Ne sont pas concernés les étudiants qui redoublent la licence ou qui ont déjà été inscrits à ce même niveau d'étude (Bac+3) dans un autre établissement ou une autre filière.

Plan d'ensemble et clefs de lecture

La première partie de ce rapport est consacrée à la présentation de la population des nouveaux inscrits au niveau Bac+3 dans les universités de la région Rhône-Alpes en 1999-00. Elle concerne aussi bien les caractéristiques personnelles ou sociales des étudiants (genre, professions et niveaux d'études des parents, département de naissance, informations concernant le baccalauréat...) qu'une description détaillée des études effectuées en premier cycle (type de formation, durée d'obtention) et une analyse des études engagées en 1999-00 (âge, université, filière...).

L'objectif de la deuxième partie est un bilan complet du parcours des nouveaux inscrits au niveau Bac+3 au cours des quatre années d'observation, c'est-à-dire de septembre 1999 à octobre 2003. Notons que ce bilan n'est pas tout fait définitif car certains étudiants sont toujours en études. Les principaux thèmes sont la situation des étudiants après quatre ans (niveaux, nombre d'inscriptions, types de formation), les concours (d'enseignement pour la plupart), les temps d'acquisition de diplôme et la mobilité.

La troisième partie est consacrée à la recherche des facteurs qui sont susceptibles d'expliquer la réussite ou l'échec dans l'acquisition de diplôme de niveaux élevés. Ces facteurs sont très nombreux, ce qui nous a incité à associer deux démarches.

- La première privilégie la synthèse sous la forme d'un modèle simplifié d'accès au niveau Bac+5 ou au concours d'enseignement. Quoique limité, ce modèle donne une bonne approximation, car il retient les facteurs explicatifs les plus importants, et a l'avantage de déboucher sur une estimation de l'effet propre "toutes choses égales par ailleurs" de chacun d'entre eux.

- La seconde se veut plus exhaustive. Cette fois, la variable expliquée est le **niveau atteint** (décrit selon 5 modalités) et nous avons pris en compte **toutes les variables** qui avaient individuellement un effet statistiquement significatif sur l'acquisition de ce niveau : bac, mention au bac....

La quatrième partie est un changement de perspective. Adopter le regard de la filière disciplinaire, c'est décrire précisément son public au niveau Bac+3 et son devenir, et le comparer à celui de l'ensemble. Toutes les variables présentes dans la première partie sont analysées dans cette partie.

La cinquième et dernière partie prend pour point de départ des groupes d'étudiants définis par une caractéristique majeure, les étudiants qui présentent un concours d'enseignement, ceux qui n'obtiennent pas de niveau supérieur à Bac+3, le type du premier diplôme de l'enseignement supérieur obtenu. Ces éclairages particuliers illustrent le poids des enjeux et des contraintes et les particularités de cette population (profil, comportement, devenir). Ils donnent ainsi des indications utiles pour des politiques d'accueil, d'aide à l'orientation...

Principales caractéristiques méthodologiques de l'étude

Population étudiée

La population *étudiée* comprend tous **les étudiants primo-inscrits en licence, licence IUP, 1^{ère} année de MST, 1^{ère} année d'école d'ingénieurs lors de l'année universitaire 1999-00 dans l'une des 8 universités³ de la Région Rhône-Alpes**. Les étudiants **étrangers** ont été écartés du champ de l'enquête. Caractérisés par une forte mobilité résidentielle, ils sont très difficiles à contacter. Leur taux de non-réponse élevé rendrait les résultats peu fiables.

De plus, la population enquêtée est composée uniquement par des étudiants en formation initiale, les étudiants **en reprise d'études** ont été écartés du champ de l'enquête. Ils détiennent souvent d'autres diplômes, justifient d'expériences professionnelles antérieures et ont développé d'autres compétences non nécessairement acquises lors de leur passage à l'université. C'est pourquoi, un critère d'âge a été appliqué afin de retirer du champ les étudiants en reprise d'études⁴.

Recueil de l'information

Les bases de données de l'ensemble des inscrits à Bac+3 ont été fournies par les services informatiques de gestion des établissements. Les informations contenues dans ces fichiers ont servi de base à une enquête par téléphone auprès d'un échantillon stratifié, avec sondage au huitième. Ce sont plus de **62 %** des étudiants interrogés qui ont répondu à notre enquête. Les résultats ont été redressés à l'aide d'une étude du comportement de non-réponse.

Du fait des arrondis certains totaux peuvent être légèrement différents de 100 %.

Si chaque pourcentage est affecté d'une incertitude, les différences entre sous-populations commentées dans le texte (ex : entre le pourcentage de réussite des bacheliers S et technologiques) sont statistiquement significatives.

³ Université Joseph Fourier - Grenoble 1
Université Pierre Mendès France - Grenoble 2
Université Stendhal - Grenoble 3
Université de Savoie - Chambéry Annecy

Université Claude Bernard - Lyon 1
Université Lumière - Lyon 2
Université Jean Moulin - Lyon 3
Université Jean Monnet - St Etienne

⁴ Sont considérés comme étant en reprise d'études, les étudiants qui sont âgés de plus de 27 ans en licence.

Abréviations :

AES : Administration Economique et Sociale

CAPE : Certificat d'Aptitude au Professorat des Ecoles

CAPES : Certificat d'Aptitude au Professorat dans l'Enseignement du Second degré

CAPET : Certificat d'Aptitude au Professorat dans L'Enseignement Technique

CAPLP2 : Certificat d'Aptitude au Professorat en Lycée Professionnel

BTS : Brevet de Technicien Supérieur

CRFPA : Centre Régional de Formation à la Profession d'Avocat

DEUG : Diplôme d'Etudes Universitaires Générales

DU : Diplôme d'Université

DUT : Diplôme Universitaire Technologique

IEP : Institut d'Etudes Politiques

IUFM : Institut Universitaire de Formation des Maîtres

IUP : Institut Universitaire Professionnalisé

LLCE : Langues Littératures et Civilisations Etrangères

LEA : Langues Etrangères Appliquées

MST : Maîtrise de Sciences et Techniques

PCS : Professions et Catégories Socioprofessionnelles

SHS : Sciences Humaines et Sociales

STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

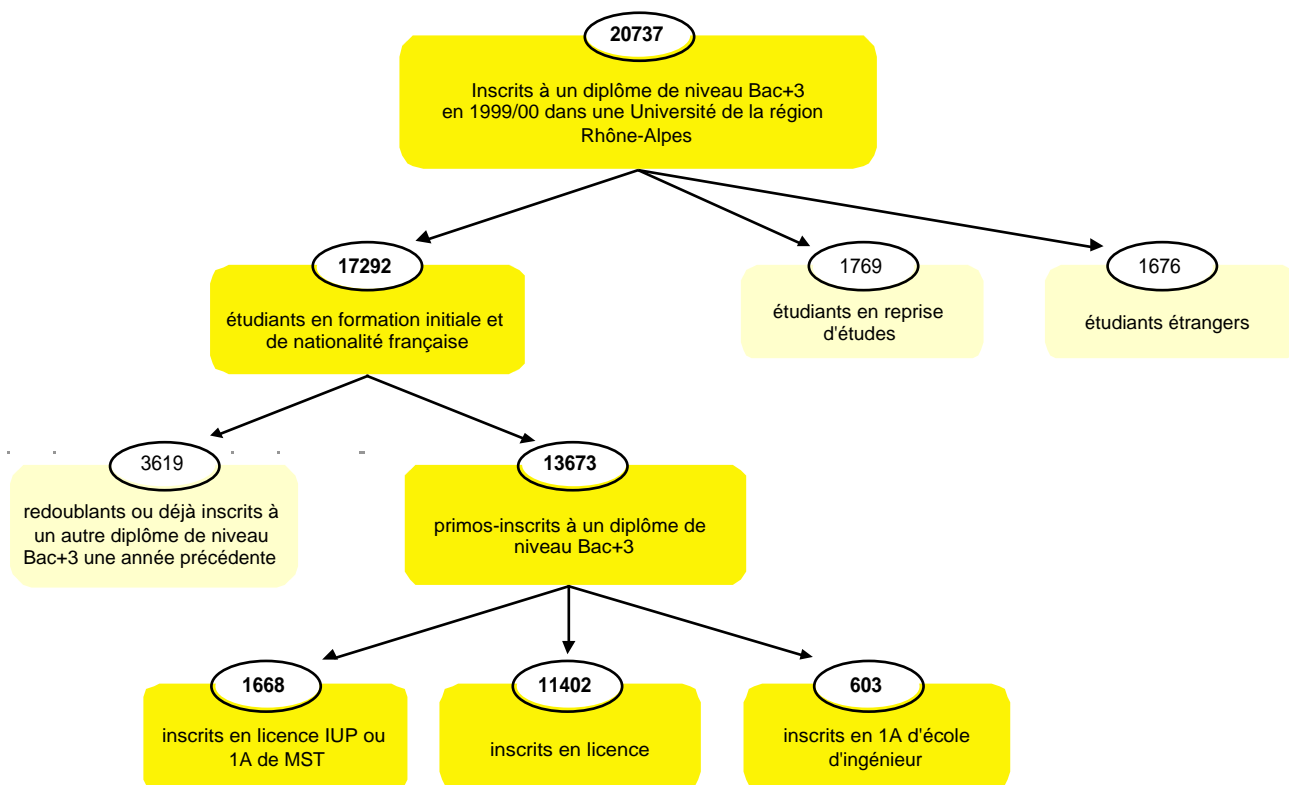
STS : Sections de Techniciens Supérieurs

Références :

"Les fiches filières des bacheliers de 1998", Xavier Poulard, OURIP, 2003 (téléchargeable sur le site de l'ourip : www.ourip.org)

"Une inscription en DEUG, et après", Maurice Comte, Xavier Poulard, OURIP, 2003

PRESENTATION DE LA POPULATION ÉTUDIÉE



De l'obtention du bac à l'inscription à Bac+3 : portrait des étudiants

En 1999-00, **20 737** étudiants étaient inscrits au niveau Bac+3 dans l'une des huit universités de la région Rhône-Alpes. Le tableau ci-contre met en relief la population prise en compte dans l'étude, c'est-à-dire 13 673 étudiants inscrits pour la première fois en 1999-00 dans une formation de niveau Bac+3 à l'université, que ce soit en Licence, Licence IUP, MST ou en école d'ingénieur. Les résultats selon le type de formation (deux sous populations) sont mentionnés dès lors qu'ils sont significatifs. Nous appelons :

- licence : la population d'étudiants inscrits à un diplôme de licence (non professionnalisant).
- professionnalisant : la population d'étudiants inscrits à un diplôme de type professionnalisant : licence IUP, MST, école d'ingénieur.

Caractéristiques sociales

Genre

La population est composée de 60 % de femmes et de 40 % d'hommes. Ce taux de féminisation est inférieur de 4 points à celui observé pour la cohorte de nouveaux bacheliers (de 1998) inscrits en première année de DEUG en 1998-99⁵ (école d'ingénieur non-prises en compte). Le taux de féminisation est proche de 63 % en Licence et beaucoup plus faible dans les filières professionnalisantes, 50 % en IUP et MST, 15 % en école d'ingénieur.

⁵ "Une inscription en DEUG , et après", Xavier Poulard & Maurice Comte, OURIP 2003.

Profession et catégorie socioprofessionnelle du père (PCS)

| Catégories sociales | Ensemble |
|----------------------------|-----------------|
| Agriculteurs | 3 |
| Artisans/Commerçants | 11 |
| Cadres | 36 |
| Professions intermédiaires | 19 |
| Employés | 13 |
| Ouvriers | 18 |
| Total | 100 % |

Les enfants de cadres sont en proportion les plus nombreux, 36 %, viennent ensuite les catégories « professions intermédiaires », « employés » puis « ouvriers ».

En comparant ces proportions à celles des actifs de la région Rhône-Alpes (personne de référence du ménage, le plus souvent le père), il apparaît clairement que les enfants de cadres sont sur-représentés (proportion trois fois supérieure) et les enfants d'ouvriers et d'employés sous-représentés.

Il n'existe pas de différences significatives de structure sociale selon le type de formation.

Niveaux d'études du père et de la mère

Les résultats de ces distributions sont très proches de ceux observés pour la cohorte de nouveaux bacheliers entrés à l'université en 1998. Ce constat n'est pas vrai pour la distribution selon les PCS (mentionnée dans le paragraphe précédent), la proportion d'enfants de cadres étaient légèrement inférieure pour la cohorte de nouveaux bacheliers.

| Niveau d'études du père | Ensemble |
|--------------------------------|-----------------|
| Inférieur au bac | 57 |
| Bac | 10 |
| Supérieur au bac | 33 |
| Total | 100 % |

| Niveau d'études de la mère | Ensemble |
|-----------------------------------|-----------------|
| Inférieur au bac | 52 |
| Bac | 16 |
| Supérieur au bac | 32 |
| Total | 100 % |

Les parents n'ayant pas obtenu le baccalauréat sont majoritaires dans les deux distributions. Il n'existe pas de différences significatives entre le niveau d'études des pères et des mères.

Département de naissance

| Département de naissance | Licence | Licence IUP, MST, Ingénieur | Ensemble |
|--------------------------|--------------|-----------------------------------|--------------|
| Rhône-Alpes | 73 | 54 | 69 |
| Ain | 3 | 2 | 3 |
| Ardèche | 2 | 1 | 2 |
| Drôme | 5 | 3 | 5 |
| Isère | 13 | 11 | 12 |
| Loire | 11 | 11 | 11 |
| Rhône | 26 | 17 | 24 |
| Savoie | 5 | 6 | 5 |
| Haute Savoie | 8 | 3 | 7 |
| Autres départements | 27 | 46 | 31 |
| Total | 100 % | 100 % | 100 % |

Plus des deux tiers de l'ensemble des primo-inscrits à Bac+3 sont originaires d'un département de la région Rhône-Alpes.

24 % sont originaires du département du Rhône, 12 % de l'Isère et 11 % de la Loire.

Les étudiants inscrits dans les filières professionnalisantes sont originaires en plus forte proportion d'un autre département : 46 % contre 27 %.

Boursiers de l'enseignement supérieur

28 % des primo-inscrits sont boursiers de l'enseignement supérieur en 1999-00.

Baccalauréat**Série de baccalauréat**

Dans l'ensemble, les bacheliers scientifiques enregistrent la plus forte proportion des inscrits au niveau Bac+3 à l'université, soit 38 %, devançant de 10 points les bacheliers littéraires et économiques et social.

| Série du Bac | Licence | Licence IUP, MST, Ingénieur | Ensemble |
|---------------------------|--------------|-----------------------------------|--------------|
| L - littéraire | 31 | 10 | 27 |
| ES - Economique et social | 29 | 21 | 28 |
| S - Scientifique | 33 | 58 | 38 |
| Technologiques et autres | 7 | 11 | 8 |
| Total | 100 % | 100 % | 101 % |

Une inscription en Licence, et après ?

La part des bacheliers scientifiques est plus élevée dans les formations professionnalisantes 58 % contre 33 % en licence. Le même phénomène est observé, dans une moindre mesure, pour les bacs technologiques, 11 % contre 7 %.

En licence, la part de chaque bac d'enseignement généraux est proche de 31 %, les bacheliers technologiques (STT, STI, SMS, STL..) et les autres bacs ne représentant que 7 %.

Mention au baccalauréat

| Mention au Bac | Licence | Licence IUP, MST, Ingénieur | Ensemble |
|-----------------------|----------------|--------------------------------------------|-----------------|
| Très bien - Bien | 8 | 15 | 9 |
| Assez bien | 27 | 30 | 27 |
| Passable | 51 | 46 | 50 |
| A l'oral | 14 | 9 | 13 |
| Total | 100 % | 100 % | 99 % |

Plus d'un primo-inscrit à Bac+3 sur trois a obtenu une mention honorable au baccalauréat (TB - B - AB), 50 % une mention passable. Cette proportion est supérieure de 5 points à celle observée pour la cohorte des nouveaux bacheliers inscrits en DEUG.

Les étudiants inscrits dans des filières professionnalisantes sont en proportion plus nombreux à avoir obtenu le bac avec une mention honorable, +10 points.

Département du baccalauréat

| Département du Bac | Licence | Licence IUP, MST, Ingénieur | Ensemble |
|---------------------------|----------------|--------------------------------------------|-----------------|
| Rhône-Alpes | 87 | 68 | 82 |
| <i>Ain</i> | 5 | 2 | 4 |
| <i>Ardèche</i> | 3 | 4 | 3 |
| <i>Drôme</i> | 7 | 4 | 6 |
| <i>Isère</i> | 18 | 15 | 17 |
| <i>Loire</i> | 11 | 11 | 11 |
| <i>Rhône</i> | 29 | 20 | 27 |
| <i>Savoie</i> | 5 | 7 | 6 |
| <i>Haute Savoie</i> | 9 | 5 | 8 |
| Autres départements | 13 | 32 | 17 |
| Total | 100 % | 100 % | 99 % |

Le département du bac est pour plus de quatre étudiants sur cinq situé en Rhône-Alpes.

Parmi les étudiants originaires d'un autre département, un sur trois vient d'un département limitrophe.⁶

Le département d'origine du bac est fortement discriminant pour le type de diplôme, en effet la proportion d'étudiants provenant d'un autre département est de 32 % pour les étudiants inscrits dans un diplôme professionnalisant contre 13 % pour ceux inscrits en licence. Ces observations sont inférieures à celles observées pour le département de naissance. Le département de la Loire enregistre la même proportion pour les deux indicateurs, alors que les autres départements voient leurs proportions augmentées entre les deux dates d'observation (département de naissance et département du baccalauréat).

Age au bac selon le type de formation

| Age au Bac | Licence | Licence IUP, MST, Ingénieur | Ensemble |
|-----------------|--------------|-----------------------------------|--------------|
| 18 ans et moins | 66 | 77 | 68 |
| 19 ans | 25 | 20 | 24 |
| 20 ans et plus | 9 | 3 | 8 |
| Total | 100 % | 100 % | 100 % |

68 % des étudiants ont obtenu le bac au plus tard l'année de leurs 18 ans.

L'âge moyen des nouveaux inscrits en Bac+3 est de 18,34 ; il est légèrement supérieur pour les licences 18,38 contre 18,20. On peut attribuer cet écart à la sélection à l'entrée des formations professionnelles en remarquant qu'elles reçoivent plus d'étudiants à l'heure au bac : 77 % contre 66 %.

Age au bac selon la série du bac

La majorité des étudiants titulaires d'un bac "technologique ou autre" ont en moyenne une année de retard au moment du bac.

Inversement les bacheliers littéraires ou scientifiques ont plus souvent obtenu leurs bacs sans retard, respectivement 75 et 72 %, contre 68 % dans l'ensemble.

| Série du bac | Age moyen |
|------------------|--------------|
| L | 18,28 |
| ES | 18,39 |
| S | 18,24 |
| Techno et autres | 18,93 |
| Ensemble | 18,34 |

La population des bacheliers scientifiques est la plus jeune (18,24 ans).

⁶ Départements limitrophes : 03, 04, 05, 30, 39, 43, 48, 63, 71, 84.

Année du baccalauréat

| Années | Licence | Licence IUP, MST, Ingénieur | Ensemble |
|--------------|--------------|-----------------------------------|-------------|
| 1993 | 1 | 2 | 1 |
| 1994 | 4 | 2 | 3 |
| 1995 | 12 | 10 | 11 |
| 1996 | 27 | 35 | 28 |
| 1997 | 57 | 52 | 56 |
| Total | 101 % | 101 % | 99 % |

Une majorité d'étudiants a obtenu son baccalauréat en 1997 (56 %), ce qui correspond à la population d'étudiants qui a validé son niveau Bac+2 en deux ans. La présence de bacheliers des années antérieures (28 % pour 1996) est due aux redoublements, mais aussi aux réorientations et à divers parcours atypiques (interruptions d'études, changement complet de cursus, etc.)⁷.

Premier cycle

Les primo-inscrits ont fait un certain nombre de choix en matière d'enseignement supérieur : celui de l'établissement ou du site, celui de la filière universitaire en général, ou de la filière d'enseignement.

Type de la première inscription dans l'enseignement supérieur

| Type d'inscription prise par les étudiants | Licence | Licence IUP, MST, Ingénieur | Ensemble |
|------------------------------------------------|--------------|-----------------------------------|--------------|
| DEUG (discipline identique à celle du Bac+3) | 71 | 17 | 60 |
| DEUG (discipline différente de celle du Bac+3) | 16 | 33 | 20 |
| DUT | 4 | 23 | 8 |
| BTS | 2 | 8 | 3 |
| Classes préparatoires | 6 | 18 | 8 |
| Ecole privée | 1 | 1 | 1 |
| Total | 100 % | 100 % | 100 % |

⁷ "Une inscription en DEUG , et après", Xavier Poulard & Maurice Comte, OURIP 2003, fournit de nombreux éléments sur l'ensemble de ces parcours.

80 % des primo-inscrits à Bac+3 avaient choisi le DEUG (dont 60 de discipline identique au Bac+3 et 20 de discipline non identique) lors de leur première inscription dans l'enseignement supérieur. 8 % s'étaient orientés vers les classes préparatoires et 8 % vers un DUT.

Les formations professionnalisantes attirent en plus forte proportion, les étudiants ayant eu une première inscription de type : DEUG (avec discipline différente), DUT, BTS et classes préparatoires.

Selon la série du baccalauréat, les choix d'orientation ne se sont pas opérés de la même façon. Le tableau suivant présente le ou les bacs les plus représentés pour chaque type d'inscription.

| Type d'inscription prise par les étudiants | Série de bac |
|------------------------------------------------|--------------|
| DEUG (discipline identique à celle du Bac+3) | L et ES |
| DEUG (discipline différente de celle du Bac+3) | S |
| DUT | Techno et S |
| BTS | Techno |
| Classes préparatoires | S |

Type du premier diplôme obtenu dans l'enseignement supérieur ou permettant l'inscription à un niveau Bac+3

| Type d'inscription prise par les étudiants | Licence | Licence IUP, MST, Ingénieur | Ensemble |
|------------------------------------------------|--------------|-----------------------------|--------------|
| DEUG (discipline identique à celle du Bac+3) | 84 | 31 | 73 |
| DEUG (discipline différente de celle du Bac+3) | 6 | 17 | 8 |
| DUT | 4 | 29 | 9 |
| BTS | 2 | 10 | 4 |
| Classes préparatoires | 4 | 13 | 6 |
| Total | 100 % | 100 % | 100 % |

Le tableau précédent est légèrement modifié par les réorientations en premier cycle. Dans l'ensemble, 73 % d'étudiants ont obtenu un DEUG de discipline identique.

Des différences importantes apparaissent entre formations professionnalisantes et licence :

- 90 % des étudiants inscrits en licence ont validé un DEUG.
- la majorité des étudiants inscrits en formation professionnalisantes ont obtenu un DUT (29 %), un BTS (10 %) ou sont issus de classes préparatoires (13 %).

Temps d'acquisition du premier cycle

| Bac+2 obtenu en : | Licence | Licence IUP, MST, Ingénieur | Ensemble |
|--------------------------|----------------|--------------------------------------------|-----------------|
| 2 ans | 60 | 69 | 62 |
| 3 ans | 27 | 25 | 27 |
| 4 ans ou plus | 13 | 6 | 11 |
| Total | 100 % | 100 % | 100 % |

Près de deux étudiants sur trois ont obtenu un diplôme de premier cycle en deux ans (durée normale d'acquisition de ce diplôme). Un étudiant sur quatre s'est inscrit trois fois, cela peut correspondre à un redoublement ou à une réorientation. Les étudiants les plus lents à acquérir le premier diplôme de l'enseignement supérieur sont peu nombreux (11 %).

Inscription à Bac+3

Inscription principale

Certains étudiants peuvent être inscrits dans deux établissements différents, dont au moins une inscription dans une université de la région Rhône-Alpes, ils sont peu nombreux.

98 % des nouveaux inscrits à Bac+3 dans l'une des huit universités de la Région considèrent leur inscription à l'université comme principale.

Age atteint en 1999

| Age en 1999 | Ensemble |
|--------------------|-----------------|
| 20 ans et moins | 43 |
| 21 ans | 29 |
| 22 ans | 15 |
| 23 ans | 8 |
| 24 ans | 5 |
| Total | 100 % |

L'âge normal (sans redoublement) au moment de l'inscription à un diplôme de niveau Bac+3 est 20 ans. La proportion de population à l'heure a baissé de 25 points entre l'obtention du bac (68 % d'étudiants à l'heure au bac) et l'inscription à Bac+3 (43 %).

L'âge moyen est proche de 21 ans.

Retard accumulé dans l'enseignement supérieur

Il correspond au nombre d'années écoulées entre l'obtention du bac et l'année d'inscription à un diplôme de niveau Bac+3, il est souvent dû à un nombre de redoublements, mais également à des choix d'orientation atypiques (année sabbatique, obtention de deux diplômes de niveaux identiques...).

| Retard | Ensemble |
|--------------|-------------|
| Aucun retard | 56 |
| Un an | 28 |
| Deux ans | 11 |
| Trois ans | 4 |
| Total | 99 % |

56 % des étudiants ont réussi à obtenir un diplôme de niveau Bac+2 en deux ans (aucun retard). Ils sont 28 % à avoir mis trois années.

Établissement d'inscription en 1999-00

| Université | Ensemble |
|-----------------------|--------------|
| Grenoble 1 | 11 |
| Grenoble 2 | 11 |
| Grenoble 3 | 6 |
| Lyon 1 | 13 |
| Lyon 2 | 20 |
| Lyon 3 | 16 |
| Savoie | 12 |
| St Etienne | 11 |
| Autres établissements | 1 |
| Total | 101 % |

Les universités de Lyon sont celles qui accueillent le plus de primo-inscrits à Bac+3, 49 %. A titre de comparaison, on peut rappeler qu'elles accueillent 48 % des nouveaux bacheliers inscrits dans les universités de la région.

La part des universités scientifiques est faible, mais il ne faut pas oublier que le secteur santé n'est pas étudié dans ce rapport.

Filière

| Filière | Ensemble | % d'étudiants inscrits dans des formations professionnalisantes |
|-----------------------------------------------------|-------------|-----------------------------------------------------------------|
| Sciences humaines et sociales | 21 | 6 % |
| Sciences économiques - Gestion -AES | 13 | 45 % |
| Droit - Sciences politiques | 13 | 5 % |
| Langues | 12 | 11 % |
| Lettres - Sciences du langage - Arts | 10 | 4 % |
| Sciences et technologie - Sciences pour l'ingénieur | 10 | 73 % |
| Sciences et structure de la matière | 9 | 18 % |
| Sciences de la nature et de la vie | 6 | 9 % |
| STAPS | 5 | 0 % |
| Total | 99 % | 20 % |

Un étudiant sur cinq inscrit en première année de deuxième cycle est inscrit en Sciences Humaines et Sociales (SHS qui comprend notamment les filières sociologie, histoire, géographie, aménagement, psychologie...).

La proportion d'étudiants inscrits dans des formations professionnalisantes varie fortement d'une filière à l'autre. Elle est faible en lettres (4 %), droit et SHS, relativement élevée en sciences économiques et gestion et très forte en sciences et technologie/sciences pour l'ingénieur (73 %).

La population féminine est sur-représentée en langues (83 %), lettres (82 %) et sciences humaines (68 %) et sous-représentée en sciences et technologie/sciences pour l'ingénieur (18 %) et en STAPS (36 %).

Les stages

21 % des étudiants déclarent avoir effectué des stages au cours de l'année universitaire 1999-00. En tout logique, il s'agit plus particulièrement d'étudiants inscrits dans des formations professionnalisantes.

| | Licence | Licence IUP, MST, Ingénieur | Ensemble |
|------------------------------------------------|-----------|-----------------------------|-----------|
| Proportion d'étudiants ayant effectué un stage | 7 % | 78 % | 21 % |
| Durée moyenne de stage | 1,75 mois | 2,25 mois | 2,10 mois |

Dans l'ensemble les étudiants ont effectué un stage d'une durée moyenne de deux mois. Les durées de stages sont d'une durée plus importante dans la suite du cursus.

Bilan des études

Cette partie de l'étude veut à la fois dresser un **bilan du résultat** (provisoire) obtenu après 4 ans, donner une idée des **itinéraires** (redoublements, changements d'établissement, sortie vers le marché du travail, mobilité géographique) et plus globalement de l'effort fourni et de son rendement.

Cette approche nécessite au minimum de recenser les étapes et les niveaux acquis à la fin de chaque période. Les niveaux acquis incluent tout passage dans l'année supérieure ou toute acquisition de diplôme et sont comptabilisés en années d'études.

Les premiers tableaux dressent un bilan synthétique et explicitent les principales « variantes » des scolarités étudiantes.

Suit alors une analyse détaillée des délais d'obtention de ces niveaux, ainsi que des sorties progressive du système éducatif.

Une synthèse de la situation après quatre ans

Niveau le plus élevé obtenu

| Niveau maximum obtenu | Ensemble |
|-----------------------|--------------|
| Bac+2 | 6 |
| Bac+3 | 18 |
| Bac+4 | 42 |
| Bac+5 | 34 |
| Total | 100 % |

Après quatre années complètes d'études, **76 % des étudiants ont atteint au minimum le niveau Bac+4**. 6% n'ont validé aucune année après l'obtention du diplôme de niveau Bac+2 (hors certificats d'écoles non homologuées) et 18% une seule année (Bac+3).

Parmi, les étudiants inscrits dans une formation professionnalisante au niveau Bac+3, 89 % ont obtenu soit un Bac+5 (59 %), soit un Bac+4 (30 %). Le taux est de 73 % pour les étudiants inscrits en licence, respectivement 29 % et 44 %.

Ces différences importantes entre les licences et les diplômes professionnalisants s'expliquent, en partie seulement, par le fait qu'une forte proportion d'étudiants inscrits en licence réussit un concours d'enseignement (CAPE, CAPES...) dont le niveau a été fixé dans ce tableau à Bac+4, Bac+5 pour l'agrégation. Un tableau, prenant en compte les réussites aux concours d'enseignement, est présent dans ce chapitre dans la section portant sur les concours (Page 27).

Une inscription en Licence, et après ?

Le bilan des niveaux présenté ci-dessus n'est pas complet : certains étudiants encore en études sont susceptibles de réussir. Les changements seront différents selon le niveau :

- Le chiffre des Bac+ 2 (6 %) ne devrait baisser que très modestement : 10 % seulement de ces étudiants sont en études en 2003/2004.
- Ce sont plus de 41 % des titulaires d'un Bac+3 qui sont encore inscrits dans une formation diplômante (18 %) ou qui préparent un concours (23 %) en 2003/2004.
- Seul un diplômé à Bac+4 sur quatre était toujours inscrit la dernière année d'observation, 15 % dans une formation diplômante et 10 % à un concours.
- Seul un diplômé à Bac+5 sur quatre était toujours inscrit la dernière année d'observation, quasi exclusivement dans une formation diplômante.

Estimation des niveaux maximums obtenus dans l'enseignement supérieur

En 2003-04, 27 % de la population était toujours inscrite dans une formation diplômante (18 %) majoritairement à un niveau supérieur à celui déjà obtenu ou à une préparation à un concours d'enseignement (9 %).

L'estimation de la réussite potentielle des étudiants permet d'affirmer que 78 % des étudiants décrocheront un diplôme de niveau Bac+4 ou plus, dont, 38 % de diplôme de niveau Bac+5 et plus.

Cette proportion estimée n'est supérieure que de deux points à celle observée précédemment, respectivement 78 % contre 76 %

Nombre d'inscriptions

| Nombre d'inscriptions | Ensemble |
|------------------------------|-----------------|
| Une | 5 |
| Deux | 19 |
| Trois | 32 |
| Quatre | 23 |
| Cinq | 21 |
| Total | 100 % |

Seul un étudiant sur vingt s'est inscrit une seule fois, l'inscription à un niveau Bac+3 n'est pas perçue comme une finalité et les étudiants multiplient les inscriptions afin d'obtenir des niveaux supérieurs. 19 % des étudiants se sont inscrits deux fois, il s'agit dans la plupart des cas d'étudiants inscrits en IUP. Les étudiants inscrits plus de trois fois représentent 76 % de la population.

En moyenne, les étudiants se sont inscrits 3,4 fois, cet indicateur est inférieur à 3 pour les formations professionnalisantes (2,9) et supérieur à celui de l'ensemble pour les inscrits en licence (3,5). 50 % des étudiants inscrits dans une formation professionnalisante ont pris trois inscriptions et 25 % seulement deux.

Nombre d'établissements fréquentés au cours de la scolarité post Bac+3

| Nombre d'établissements | Ensemble |
|-------------------------|--------------|
| Un | 44 |
| Deux | 44 |
| Trois | 11 |
| Quatre | 1 |
| Total | 100 % |

44 % des étudiants n'ont pas changé d'établissement au cours de leurs études dans l'enseignement supérieur (5 des 44% ont été inscrits une seule fois).

La proportion d'étudiants inscrits dans deux établissements différents avoisine également 44%.

Une faible proportion d'étudiants, 1 %, a fréquemment changé de lieu d'études.

Établissement où a été obtenu un niveau supérieur à Bac+2

| Établissement où a été obtenu un niveau | Ensemble |
|-----------------------------------------|--------------|
| Université de la région Rhône-Alpes | 67 |
| Autres universités | 10 |
| IUFM, CNED... | 17 |
| Écoles d'ingénieur et de commerce | 3 |
| Écoles privée | 2 |
| Divers | 1 |
| Total | 100 % |

77 % des étudiants ont obtenu leur niveau maximum dans une université, dont 67 % dans l'une des huit universités de la région Rhône-Alpes. La part de l'IUFM et du CNED est relativement importante, 17 %.

Type de formation

| Type de diplôme ou concours de niveau le plus élevé | Licence | Licence IUP, MST, Ingénieur | Ensemble |
|-----------------------------------------------------|--------------|-----------------------------|--------------|
| Bac+2 pas de niveaux supplémentaires | 6 | 4 | 6 |
| Licence | 19 | 3 | 16 |
| Maîtrise | 26 | 4 | 21 |
| Concours d'enseignement | 19 | 4 | 16 |
| DEA / DU 3 ^{ème} cycle | 8 | 8 | 8 |
| IUP / MST | 1 | 28 | 6 |
| DESS | 16 | 28 | 19 |
| Ecoles d'ingénieurs / Ecoles de commerce | 2 | 22 | 6 |
| Divers | 3 | | 2 |
| Total | 100 % | 101 % | 100 % |

Dans l'ensemble 21 % des étudiants obtiennent comme diplôme maximum une maîtrise, 19 % un DESS, 16 % une licence et 16 % un concours d'enseignement. Les niveaux obtenus (par les lauréats d'un concours) avant la réussite au concours ne sont pas pris en compte (un étudiant titulaire d'une maîtrise puis lauréat au CAPES sera répertorié dans la modalité "concours d'enseignement").

8 % des étudiants ont obtenu un DEA et 6 % un diplôme professionnalisant de niveau Bac+4.

Le type de diplôme obtenu est différent selon le type d'inscription à Bac+3, formation professionnalisante ou licence. Les premiers obtiennent dans 78 % des cas un diplôme à finalité professionnelle (28 % valident un IUP ou MST, 28 % un DESS, 22 % une école d'ingénieur ou de commerce...).

Pour les seconds, la proportion d'étudiants dont le niveau maximum est la maîtrise regroupe 26 % de la population, la licence 19 % et le concours d'enseignement 19 % également. La part d'étudiants titulaires d'un DESS s'élève à 16 %.

In fine et en prenant en compte les spécificités de chaque diplôme obtenu et les concours de l'enseignement (considérés comme des formations professionnalisantes), 47 % des étudiants ont obtenu un niveau maximum dans une formation professionnalisante (82 % pour les formations professionnalisantes et 38 % pour les licences).

Les concours d'enseignement : un objectif pour certains étudiants

35 % des étudiants ont présenté un concours au cours de la période d'observation. Il s'agit dans la plupart des cas (3 sur 4 environ) de concours d'enseignements. Ce sont quasi exclusivement des étudiants inscrits dans des formations non professionnalisantes (inscrits en licence en 1999-00).

Type de concours présentés

| Types de concours présentés | Ensemble |
|-----------------------------|--------------|
| Pas de présentation | 65 |
| CAPE | 13 |
| CAPES | 10 |
| CAPLP2, CAFEP, CAPET | 1 |
| Agrégation | 2 |
| Concours hors enseignement | 9 |
| Total | 100 % |

70 % des étudiants n'ont présenté qu'une seule fois le concours, le nombre de présentation est fortement lié à la réussite du concours, mais il ne reflète pas totalement le taux de réussite.

60 % des étudiants qui ont tenté un concours d'enseignement de niveau Bac+4 (CAPE, CAPES, CAPLP2...) l'ont réussi. En ce qui concerne l'agrégation, la double présentation des concours du CAPES et de l'agrégation rend difficile l'interprétation d'un taux de réussite. **Au total, ce sont 16 % des primo-inscrits une année donnée à Bac+3 qui réussissent un concours de l'enseignement au cours des quatre années qui suivent cette inscription.**

En ce qui concerne les autres concours (voir l'encadré p 29-30 pour les intitulés), le taux de réussite est proche de 41 %, les lauréats de ces concours représentent 4 % de la population totale.

Temps d'obtention d'un concours

| Nombre de présentations et résultat au concours | Ensemble des concours | Concours d'enseignements |
|----------------------------------------------------|-----------------------|--------------------------|
| Une présentation, une réussite | 44 | 46 |
| Une présentation, un échec | 27 | 20 |
| Deux présentations, un échec puis réussite | 9 | 12 |
| Deux présentations, deux échecs | 14 | 15 |
| Trois présentations, deux échecs puis une réussite | 2 | 3 |
| Trois présentations, trois échecs | 4 | 4 |
| Total | 100 % | 100 % |

Le taux de réussite d'un concours dès la première présentation est de 44 %.

Certains étudiants vont à l'issue d'un échec représenter une deuxième fois le concours, le taux de réussite sera de 32 %. Le taux est similaire lors de la troisième tentative.

Une inscription en Licence, et après ?

Pour les concours d'enseignement, les taux diffèrent légèrement, ils sont un peu supérieurs de deux points environ, 46 % lors de la première tentative et 34 % lors de la deuxième tentative.

Les tableaux suivants présentent les niveaux maximums obtenus en prenant en compte la réussite à un concours d'enseignement comme une modalité à part entière. Le premier tableau dresse un état des niveaux après quatre années, le second a été réalisé à partir du premier en prenant en compte les éventuelles réussites des étudiants encore inscrits au moment de l'enquête.

Niveau maximum obtenu

| Niveau maximum obtenu | Licence | Licence IUP, MST, Ingénieur | Ensemble |
|------------------------------|----------------|----------------------------------------|-----------------|
| Bac+2 | 6 | 4 | 6 |
| Bac+3 | 20 | 6 | 18 |
| Bac+4 | 28 | 30 | 28 |
| Bac+5 | 27 | 59 | 32 |
| Concours d'enseignement | 19 | 1 | 16 |
| Total | 100 % | 100 % | 100 % |

Ce tableau qui tient compte des concours ne peut être directement comparé à celui du début du chapitre qui ne prenait en compte que les niveaux académiques.

Il souligne bien la différence entre les étudiants sortant de formations générales, beaucoup plus nombreux à rester à Bac+3 (20 % contre 6 %), à obtenir des concours (19 % contre 1 %), et n'ayant qu'en faible proportion des niveaux Bac+5 (27 % contre 59 %).

Estimation du niveau maximum obtenu dans l'enseignement supérieur

| Niveau maximum obtenu <i>Estimé</i> | Ensemble |
|------------------------------------------------|-----------------|
| Bac+2 | 6 |
| Bac+3 | 16 |
| Bac+4 | 24 |
| Bac+5 ou plus | 35 |
| Concours d'enseignement | 19 |
| Total | 100 % |

Certains étudiants inscrits à Bac+4 vont réussir ce diplôme (2 %). La proportion d'étudiants titulaires d'un troisième cycle va croître de 3 points, tout comme celle des lauréats d'un concours d'enseignement. Au total c'est pratiquement un étudiant inscrit à niveau Bac+3 sur cinq qui réussira un concours d'enseignement au cours des années qui suivront cette inscription.

Principaux intitulés de concours présentés par les inscrits à Bac+3

Administration générale

adjoint administratif
agent administratif
secrétaire administrative
CPAG (Centre de Préparation à l'Administration Générale)

ANPE

administratif

Bâtiments de France

technicien des bâtiments de France

Collectivités territoriales

rédacteur territorial
technicien territorial
attaché territorial
ingénieur divisionnaire
ingénieur subdivisionnaire

Culture

assistant de conservation
assistant qualifié de conservation du patrimoine
assistant territorial de conservation du patrimoine et bibliothèque
bibliothécaire
concours Bibliothèque et Conservation ("MEDIAT")
conservateur de musée
conservateur patrimoine et bibliothèque

Education Nationale

conseiller d'éducation
conseiller principal d'éducation
conseiller d'orientation psychologue

Finance

contrôleur des impôts
contrôleur trésor public
inspecteur des impôts

Administration pénitentiaire

conseiller d'insertion et de probation

Avocat

CRFPA (Centre Régional de Formation à la Profession d'Avocat)

Magistrature

ENM (Ecole Nationale de la Magistrature)

Notariat

CFPN (Centre de formation à la profession de Notaire)

Police/Gendarmerie/Douanes

gardien de la paix

lieutenant de police

commissaire de police

sous-officier police

officier de police

police scientifique

gendarme

pompier

agent des douanes

contrôleur des douanes

Recherche

ingénieur CNRS

Institut Recherche et Développement

Santé/Social

infirmière

orthophoniste

ingénieur d'étude sanitaire (DASS)

inspecteur du travail

assistante sociale

éducateur spécialisé

éducatrice pour jeunes enfants

technicien vétérinaire

Sport

Brevet d'Etat spéléo et Kayak

Brevet d'Etat Aspirant guide de montagne

Brevet d'Etat de Ski

Les temps d'acquisition des niveaux

Temps d'acquisition d'un niveau Bac+3

| Temps d'acquisition | Ensemble | Selon le résultat |
|---------------------------|--------------|-------------------|
| Obtenu | | |
| Après 1 inscription | 82 | 87 |
| Après 2 inscriptions | 11 | 12 |
| Après 3 ou 4 inscriptions | 1 | 1 |
| <i>Sous total</i> | 94 % | 100 % |
| Non obtenue | | |
| Après 1 inscription | 3 | 53 |
| Après 2 inscriptions | 2 | 36 |
| Après 3 ou 4 inscriptions | 1 | 11 |
| <i>Sous total</i> | 6 % | 100 % |
| Total | 100 % | |

94 % des étudiants ont obtenu un Bac+3, parmi eux 87 % l'ont obtenue dès la première tentative et 12 % à la deuxième.

La part des étudiants qui n'ont pas obtenu ce niveau est faible, 6 %. Plus d'un étudiant sur deux (53 %) a essayé une seule fois d'obtenir ce diplôme, 36 % ont tenté deux fois sans succès et 11 % persisté sans succès à trois ou quatre reprises.

Temps d'acquisition d'un niveau Bac+4

| Temps d'acquisition | Ensemble | Selon la présentation | Selon le résultat |
|--------------------------|--------------|-----------------------|-------------------|
| Pas d'inscription | 13 | | |
| Obtenu | | | |
| Après 1 inscription | 63 | | 83 |
| Après 2 inscriptions | 10 | | 13 |
| Après 3 inscriptions | 3 | | 4 |
| <i>Sous total</i> | 76 % | 88 | 100 % |
| Non obtenue | | | |
| Après 1 inscription | 4 | | 35 |
| Après 2 inscriptions | 5 | | 42 |
| Après 3 inscriptions | 2 | | 23 |
| <i>Sous total</i> | 11 % | 12 | 100 % |
| Total | 100 % | 100 % | |

13 % des étudiants n'ont pas été inscrits au niveau Bac+4, dont la moitié environ (6/13) parce qu'ils n'étaient pas titulaires du diplôme permettant l'accès à Bac+4 ; les autres (7/13) ont arrêté leurs études à l'issue de l'obtention du niveau Bac+3 ou bien se sont réorientés par la suite à des niveaux de diplômes inférieurs.

Une inscription en Licence, et après ?

Parmi l'ensemble des étudiants inscrits au moins une fois à Bac+4, 88 % ont obtenu ce diplôme. Dans 83 % des cas, cette obtention a été effective dès la première présentation, 13 % ont obtenu ce diplôme après deux tentatives et 4 % après trois.

Les étudiants en échec à Bac+4 (11 % de l'ensemble de la population ou 12 % de la population inscrite à ce niveau) ont en moyenne tenté deux fois l'obtention de ce diplôme.

Le temps d'acquisition d'un Bac+3 est déterminant pour la suite du parcours de formation.

En effet, 21 % des étudiants qui ont obtenu un Bac+3 avec deux inscriptions ou plus ne tenteront pas de diplôme de niveau Bac+4 contre 6 % pour les diplômés dès la première inscription.

De même, la réussite d'un niveau Bac+4 est très influencée par le temps d'acquisition du Bac+3.

| Résultat au Bac+4 | Bac+3 obtenu après une tentative | Bac+3 obtenu après deux tentatives ou + |
|-------------------------|----------------------------------|-----------------------------------------|
| Non obtenu | 10 | 32 |
| Obtenu | | |
| Après 1 tentative | 75 | 55 |
| Après 2 tentatives ou + | 15 | 13 |
| Total | 100 % | 100 % |

La proportion d'étudiants qui ne sont pas reçus au niveau Bac+4 est 10 % pour ceux qui ont réussi le Bac+3 après une seule tentative contre 32 % pour les autres.

Les Universités Rhône-Alpes : des étudiants plus ou moins mobiles

Notre population est définie par son **inscription à Bac+3** dans un établissement ; or, les étudiants sont prêts à en changer pour satisfaire leurs aspirations. Si on se place **du point de vue de l'établissement d'inscription**, qui se trouve confronté à des départs ou des réorientations, ces « migrations » sont importantes à observer et si possible à comprendre.

À cet effet, nous présentons deux tableaux distincts :

- les étudiants qui n'obtiennent pas au minimum le niveau Bac+3
- ceux qui obtiennent ce niveau : distinction selon le lieu d'obtention du niveau maximum (université d'inscription à Bac+3, concours, etc.)

La proportion d'étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme de niveau Bac+3

| Université d'origine | Grenoble 1 | Grenoble 2 | Grenoble 3 | Lyon 1 | Lyon 2 | Lyon 3 | Savoie | St Etienne |
|-----------------------|------------|------------|------------|--------|--------|--------|--------|------------|
| % d'étudiants à Bac+2 | 8 | 3 | 9 | 9 | 6 | 5 | 3 | 6 |

Les proportions sont plus élevées pour les universités scientifiques.

Les réorientations des étudiants inscrits ayant obtenu au moins un niveau Bac+3

Nous proposons ici une vision un peu simplifiée, mais réaliste, mettant en relation l'université "d'origine" (lieu d'inscription à Bac+3) et le type d'établissement où a été obtenu le niveau le plus élevé.

| | Grenoble 1 | Grenoble 2 | Grenoble 3 | Lyon 1 | Lyon 2 | Lyon 3 | Savoie | St Etienne |
|----------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Université d'origine | 53 | 69 | 67 | 46 | 62 | 63 | 66 | 56 |
| Autre université | 20 | 20 | 14 | 19 | 13 | 15 | 22 | 18 |
| Concours d'enseign. | 19 | 6 | 19 | 29 | 19 | 10 | 11 | 24 |
| Autres | 8 | 5 | | 6 | 6 | 12 | 1 | 2 |
| Total | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % |

La catégorie "Autres" comprend les écoles d'ingénieurs, les écoles de commerces les écoles privées, les écoles professionnelles...

- Dans une majorité d'universités, ce sont plus de six étudiants sur dix qui obtiennent le diplôme de niveau maximum dans l'université d'origine. C'est à Grenoble 2, Grenoble 3 et à Savoie que les proportions constatées sont les plus élevées, proches de 67 %. Les universités scientifiques (Lyon 1 et Grenoble 1) se distinguent nettement par une proportion dans "l'université d'origine", de plus de 10 points inférieure.

- La proportion d'étudiants qui obtient le diplôme maximum dans une autre université est similaire pour toutes les universités, légèrement plus faible pour Lyon 2 et Grenoble 3.

- La proportion d'étudiants qui ont obtenu un concours diffère fortement selon les établissements et dépend principalement des filières enseignées dans chaque université, cette proportion varie de 6 % à Grenoble 2 (peu de filières conduisant à l'enseignement) à 24 % à St Etienne et 29 % à Lyon 1.

Inscriptions dans l'enseignement supérieur et dans l'établissement d'origine

L'analyse de cet indicateur permet d'observer et de comparer l'ensemble des inscriptions prises dans l'enseignement supérieur à celles prises dans l'université d'origine.

| Nombre moyen d'inscriptions | Grenoble 1 | Grenoble 2 | Grenoble 3 | Lyon 1 | Lyon 2 | Lyon 3 | Savoie | St Etienne | Ensemble |
|-----------------------------|------------|------------|------------|--------|--------|--------|--------|------------|----------|
| Dans l'université d'origine | 2,32 | 2,50 | 2,01 | 2,48 | 2,35 | 2,49 | 2,13 | 2,15 | 2,34 |
| Au cours des quatre années | 3,07 | 3,15 | 2,81 | 3,23 | 3,09 | 3,19 | 2,90 | 3,07 | 3,09 |

Dans l'ensemble les étudiants prennent en moyenne 3,09 inscriptions au cours des quatre années qui ont suivi l'inscription à Bac+3 (y compris). Le nombre moyen d'inscriptions prises dans l'université d'origine est inférieure de 0,75 ans ; autrement dit, trois inscriptions sur quatre sont prises dans l'université d'origine.

Une inscription en Licence, et après ?

Ce sont les étudiants des universités Grenoble 3 et de Savoie qui prennent en moyenne le moins d'inscriptions (env. 2,1, contre 2,5 pour Lyon 1, Lyon 3 et Grenoble 2).

Comparaison des niveaux obtenus

Ce tableau permet de mieux comprendre à quel niveau les étudiants quittent l'université d'origine, avec une réussite ultérieure constatée. La diagonale (6, 16, 21, 12) correspond à la proportion d'étudiants diplômés dans l'université d'origine.

| Niveau maximum obtenu | Bac+2 | Bac+3 | Bac+4 | Bac+5 | Concours enseignem. | Total |
|--------------------------------------------|------------|-------------|-------------|-------------|---------------------|--------------|
| Niveau maximum dans l'université d'origine | | | | | | |
| Bac+2 | 6 | 2 | 1 | 1 | 0 | 10 % |
| Bac+3 | - | 16 | 6 | 3 | 10 | 35 % |
| Bac+4 | - | - | 21 | 17 | 5 | 43 % |
| Bac+5 | - | - | - | 12 | 1 | 12 % |
| Total | 6 % | 18 % | 28 % | 33 % | 16 % | 100 % |

Deux chiffres sont intéressants à interpréter :

- 17 % des étudiants ont été diplômés à un niveau Bac+4 dans l'université d'origine et ont ensuite obtenu un diplôme de troisième cycle dans un autre établissement. La part des étudiants qui ont quitté l'université après l'obtention d'un Bac+3, qui obtiennent par la suite un Bac+5 est beaucoup plus faible, 3 %

- Parmi les titulaires d'un concours d'enseignement 10 des 16 % avaient obtenu un Bac+3 dans l'université d'origine et 5 des 16 % un Bac+4. Ils ont pu également réussir un autre diplôme de niveau supérieur dans un autre établissement avant la réussite au concours, mais cette proportion reste relativement peu élevée.

Mouvement géographique des étudiants ayant obtenu au moins un niveau Bac+3

56 % des étudiants ont obtenu leur diplôme de niveau maximum dans l'université de première inscription. Si l'on observe au niveau de l'académie, ce sont pratiquement, 80 % des étudiants qui ont obtenu leur diplôme dans la même académie, 5 % ont changé d'académie en Rhône-Alpes, de Grenoble vers Lyon ou de Lyon vers Grenoble. Enfin ce sont 15 % des étudiants qui ont quitté la région (dont 3 des 15 % pour l'étranger).

| Localisation | Grenoble 1 | Grenoble 2 | Grenoble 3 | Lyon 1 | Lyon 2 | Lyon 3 | Savoie | St Etienne | Ensemble |
|---------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|-------------|--------------|--------------|-------------|
| Même Académie | 75 | 77 | 82 | 79 | 85 | 83 | 74 | 83 | 79 |
| Autre RA | 8 | 7 | 7 | 3 | 4 | 2 | 9 | 4 | 5 |
| Autre | 17 | 16 | 11 | 18 | 11 | 14 | 17 | 13 | 15 |
| Total | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 99 % | 100 % | 100 % | 99 % |

La mobilité hors de l'académie des étudiants ne dépend pas de l'université d'origine, il existe peu de différence d'un établissement à l'autre. Cependant les étudiants inscrits dans des formations professionnalisantes sont un peu plus nombreux à terminer leurs études dans une autre académie, 19 % contre 15 % pour l'ensemble, ce qui explique une partie des différences par universités.

La mobilité dans l'enseignement supérieur

Elle est observée à l'aide de trois localisations : au moment du bac, lors de l'inscription à un niveau Bac+3 et lors de l'obtention du diplôme de niveau maximum.

Ce caractère se décline sous la forme de quatre modalités incompatibles :

- Bac même académie / niveau maximum même académie : Il s'agit d'étudiants qui ont obtenu leur bac et leur niveau maximum dans la même académie que celle de l'inscription à Bac+3.

- Bac autre académie / niveau maximum même académie : Il s'agit d'étudiants qui ont obtenu leur niveau maximum dans la même académie que celle de l'inscription à Bac+3, en revanche le bac a été obtenu dans une autre académie.

- Bac même académie / niveau maximum autre académie : Il s'agit d'étudiants qui ont obtenu leur bac dans la même académie que celle de l'inscription à Bac+3, ils ont par la suite obtenu le niveau maximum dans une autre académie.

- Bac autre académie / niveau maximum autre académie : Il s'agit d'étudiants qui ont obtenu leur bac et leur niveau maximum dans une autre académie que celle de l'inscription à Bac+3.

| La mobilité dans le supérieur (modalité commune : inscrits en RA en deuxième cycle) | Licence | Licence IUP, MST, Ingénieur | Ensemble |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|--------------------------------------------|-----------------|
| Bac même académie / niveau max même académie | 69 | 48 | 64 |
| Bac autre académie / niveau max même académie | 13 | 30 | 16 |
| Bac même académie / niveau max autre académie | 14 | 10 | 14 |
| Bac autre académie / niveau max autre académie | 4 | 12 | 6 |
| Total | 100 % | 100 % | 100 % |

Près de deux étudiants sur trois n'ont pas changé d'académie au cours de leurs études dans l'enseignement supérieur. Certains d'entre eux (45 %) ont pu changer de département au cours de ces années, mais toujours au sein de la même académie. Les étudiants inscrits à Bac+3 dans des diplômes professionnalisants sont un peu plus mobiles. Seuls 48 % des étudiants sont toujours restés dans la même académie contre 69 % pour les licences. L'essentiel de cette forte mobilité est une mobilité d'études : 30 % sont entrés dans l'académie à bac+3 et y sont restés jusqu'à la fin de leurs études (13 % pour les licences).

Evolution sur quatre ans de la situation des étudiants

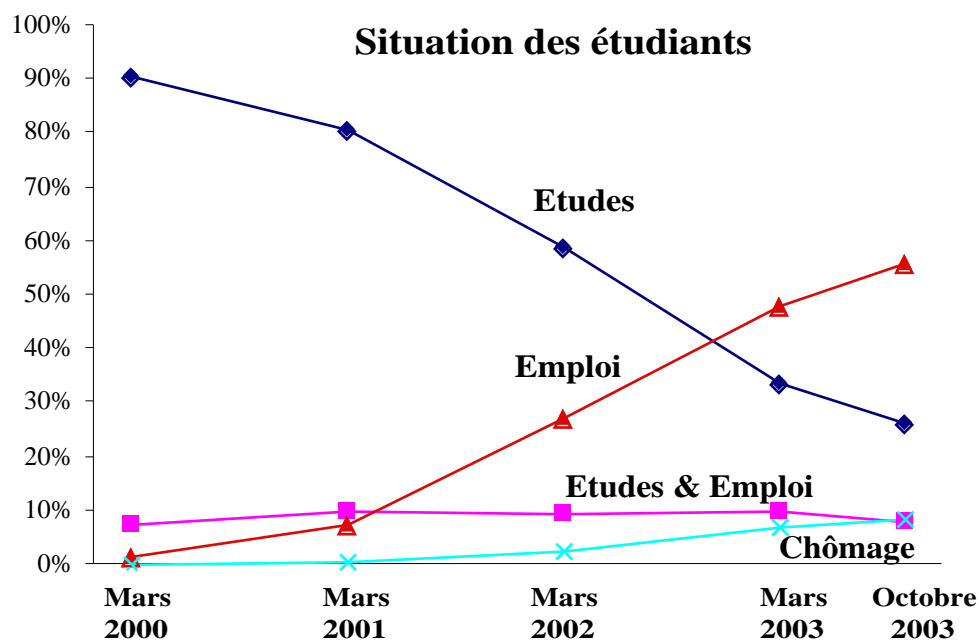
| Situation des étudiants | Mars 2000 | Mars 2001 | Mars 2002 | Mars 2003 | Octobre 2003 |
|-------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| En études | 91 | 81 | 59 | 34 | 26 |
| En études & en emploi | 7 | 10 | 9 | 9 | 8 |
| En emploi, stage | 2 | 7,5 | 27 | 48 | 56 |
| Au chômage | 0 | 0,5 | 3 | 7 | 9 |
| En inactivité | 0 | 1 | 2 | 2 | 2 |
| Total | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 101 % |

Tous les étudiants ne restent pas en études pendant les quatre années d'observation : une proportion non négligeable et croissante avec le temps arrête ses études pour occuper ou chercher un emploi. L'ensemble de la population était en études en octobre 1999, en mars 2000 (même année universitaire), la proportion d'étudiant en études avoisine 98 %. L'année suivante à la même époque, la proportion d'étudiant en études est toujours supérieure à 90 % (81 % en études à temps complet et 10 % d'étudiants qui travaillent en même temps). C'est un peu plus de deux étudiants sur trois que l'on retrouve en études en mars 2002, 43 % en mars 2003 et 34 % en octobre 2003.

Malgré une forte chute de la proportion des étudiants en études au cours de la période, la part des étudiants à la fois en emploi et en études est relativement stable, souvent proche de 9 %. Les étudiants inscrits en licence sont plus nombreux à travailler en même temps que leurs études que les étudiants inscrits dans des formations professionnalisantes, en moyenne 11 % contre 2 %.

C'est plus d'un étudiant sur deux qui est en emploi en octobre 2003, soit plus de quatre ans après la première inscription à un diplôme de niveau Bac+3. Cette proportion a augmenté de 20 points par an entre mars 2001 et mars 2003. La part des étudiants inactifs reste stable sur la période d'observation. Le taux de chômage en fin de période est de l'ordre de 13 %⁸, contre 12 % en mars 2003 et 9 % en mars 2002.

⁸ Dans l'inventaire des situations, nous faisons figurer la part du chômage dans l'ensemble de la population. Le taux de chômage, comparable à celui des statistiques du marché du travail, est le rapport entre le nombre des chômeurs et la population active (occupés + chômeurs).



La localisation géographique des étudiants

En octobre 2003, un étudiant sur trois habite dans le Rhône et un sur six dans le département de l'Isère. 17 % ont quitté la région Rhône-Alpes pour s'installer soit dans un autre département français, soit à l'étranger.

Quels étudiants accèdent à Bac+5 ou à un concours

Dans la perspective du passage à un système articulé autour des niveaux 3 et 5 (LMD), on peut se poser la question de l'accès au niveau 5 dans le régime actuel.

La question ne peut être tranchée directement : en effet, outre le niveau 5, il est difficile de ne pas tenir compte des concours (surtout de l'enseignement), dont les études d'insertion montrent qu'ils conduisent à des débuts de carrière très supérieurs à la moyenne.

Notre approche comprend deux démarches complémentaires.

- **La première** consiste à fournir une **vision d'ensemble**, qui démêle les diverses influences pour faire apparaître l'effet propre « toutes choses égales par ailleurs » de chacune d'entre elles. En fonction de cet objectif limité et pour des raisons méthodologiques et techniques, nous avons fait le choix de privilégier l'indicateur simple « **obtention d'un Bac+5 ou d'un concours** » et de **limiter le nombre et le détail** des variables explicatives. Il est alors possible de fournir une **estimation** plausible, mais approximative, de la probabilité pour un certain type d'étudiant d'obtenir le niveau considéré.

- **La seconde** est à la fois plus **ouverte, plus descriptive et plus détaillée**. Cette fois, la variable expliquée est le **niveau atteint** (décrit selon 5 modalités) et nous avons pris en compte **toutes les variables** qui avaient individuellement un effet statistiquement significatif sur l'acquisition de ce niveau : les caractéristiques du bac, sociales...

Une approche synthétique

A notre connaissance, ce sujet n'a pas été traité dans la littérature, contrairement à l'accès à un premier cycle. Dans ce contexte, les résultats obtenus doivent être considérés comme des hypothèses de travail et de réflexion, qu'il faudrait confirmer par d'autres études.

Nous avons formalisé un modèle qui s'efforce de fournir à la fois une explication partielle et une évaluation empirique des taux d'accès à ce niveau Bac+5/concours d'enseignement.

- Le **capital scolaire** des étudiants au moment de leur entrée dans l'enseignement supérieur reste un déterminant fort des niveaux atteints.

- Toutefois, un modèle établi sur cette base laisse persister d'importantes différences « toutes choses égales par ailleurs » entre les **filières** de formation. En l'absence d'une explication cohérente de ces divergences entre filières, nous suggérons quelques hypothèses explicatives et nous avons construit un modèle permettant une prédiction correcte des niveaux atteints quelle que soit la filière considérée.

Modèle et principes de lecture

- Le modèle (Logit) comprend deux variables qualitatives et deux variables quantitatives.

Caractères qualitatifs

- la série de bac : L, S, ES, autres (incluant surtout les bacheliers technologiques et professionnels) ;
- la filière d'inscription à Bac+3, codée en 4 modalités selon la capacité spécifique à cette filière d'obtenir un niveau Bac+5 ou un concours (très favorable, favorable, défavorable, très défavorable).

Caractères quantitatifs

- le retard au bac évalué en années ;
- la note moyenne au bac⁹.

L'introduction d'un « effet filière »

Le modèle sans la filière donne globalement un résultat correct. Toutefois, si on l'utilise pour estimer le taux d'accès « toutes choses égales par ailleurs » dans chaque filière, il subsiste des écarts très importants, ce qui suggère un « effet filière ». Pour traiter ce problème, il existe plusieurs solutions.

- Introduire la filière comme variable explicative. Cela pose deux problèmes. Du point de vue technique, la multiplication des modalités conduit à une dégradation potentielle forte des qualités du modèle¹⁰. Du point de vue analytique, l'explication est inexistante.

- Trouver une explication dans une variable non présente dans le modèle. Une recherche très systématique sur ce point a échoué : les filières présentant des effets semblables sont très différentes. Cela provient sans doute de la grande diversité des causes possibles de divergence entre filières. A titre d'indication, nous avons recherché dans plusieurs directions.

- Un **effet « d'excellence »** pourrait expliquer un taux d'accès aux concours ou à Bac+5 particulièrement élevé : les filières qui attirent des étudiants mieux dotés en capital scolaire pourraient bénéficier d'un effet de « sur-sélection » de bons étudiants. Celle-ci résulterait d'une sélection plus ou moins explicite (capacité d'accueil), d'une auto-sélection de la part des étudiants et d'une attraction forte d'étudiants formés en classes préparatoires ou à l'IUT, d'un niveau supérieur à la moyenne des étudiants entrants (à paramètres de contrôle identiques). On ne trouve d'effet caractéristique que dans les formations d'ingénieur et de sciences et technologie.
- Un effet de caractéristiques de **l'offre de formation**. Ainsi, certaines formations techniques sont plutôt concentrées sur des formations de genre IUP/MST, se terminant à Bac+4. C'est ce qui semble apparaître en informatique, mais les exceptions sont très nombreuses (gestion, génie mécanique), car selon les filières, les étudiants de MST ou IUP poursuivent plus ou moins souvent leurs études. Cela pourrait s'expliquer par des besoins du marché du travail difficile à satisfaire : comme en gestion. Pour d'autres, le taux d'accès faible

⁹ En pratique, il s'agit d'un recodage de la mention au bac, qui permet de transformer le caractère qualitatif en variable quantitative. Précisons que ce recodage s'avère très robuste aux équivalences retenues entre mention et note.

¹⁰ Agresti A. (1990), "*Categorical Data Analysis*", New York, John Wiley and Sons.

résulte de la limitation des débouchés aux seuls concours, avec un faible potentiel de postes disponibles.

En conclusion, compte tenu de la taille limitée de l'échantillon, nous avons établi un modèle en intégrant un « effet filière » empirique, qui ne permet pas « d'expliquer » le taux d'accès, mais simplement de fournir une estimation plausible.

Classement des filières selon la possibilité pour un étudiant ayant le même capital scolaire d'obtenir un niveau bac+5 ou un concours

| Filière | Classement |
|----------------------------------|-------------------|
| STI/Sciences de l'ingénieur, SSM | Très favorable |
| SNV, Economie/Gestion/AES, Droit | Favorable |
| STAPS, SHS, Lettres/arts/FLE | Défavorable |
| Langues | Très défavorable |

Résultats du modèle

Ce modèle peut être utilisé de deux manières.

– Du point de vue analytique, il permet de calculer la variation « toutes choses égales par ailleurs » qui résulte du changement d'une modalité d'une variable donnée. Par exemple, l'effet d'un point de moyenne supplémentaire au bac peut ainsi être comparé à l'effet d'une année de retard de moins.

– Pour un diagnostic simple, il fournit l'**estimation du taux de réussite** à Bac+5 ou à un concours de groupes d'individus ayant en commun le même « profil » défini par les variables et les modalités retenues.

Chacun des facteurs a une forte influence sur le taux d'accès à Bac+5/concours

Les résultats sont présentés sous une forme particulière : sélection d'un profil dit « de référence », dont le taux de réussite est proche de la moyenne de la population, et présentation de l'écart, exprimé en points de pourcentage, par rapport à ce profil.

L'étudiant de référence est un bachelier L, ayant obtenu son bac à l'heure, avec une note moyenne de 13/20 et inscrit en licence dans une filière plutôt défavorable à l'obtention d'un niveau élevé : son taux d'accès à Bac+5/concours est de 43,5 %, proche de la moyenne des inscrits (48,5 %).

Un étudiant **identique** (bac L, pas de retard, 13 de moyenne), **mais inscrit dans une formation favorable** a un taux de réussite estimé de 57,8 %, soit environ 15 points de plus.

Tableau d'ensemble (les décimales sont non significatives)

| Facteur | Écart (points) | Taux d'accès à Bac+5 /concours |
|----------------------------|----------------|--------------------------------|
| ref = | | 43,5 % |
| Bac L | ref | |
| Bac ES | + 8,3 | 51,9 % |
| Bac S | + 13,7 | 57,2 % |
| Bac autre | - 10,0* | 33,6 % |
| Retard : 0 an | ref | |
| Par an (+ ou -) | - 7,5 | |
| Note : 13 | ref | |
| Par point (+ ou -) | +5,8 | |
| Filière défavorable | ref | |
| Filière très défavorable | - 11,4 | 32,1 % |
| Filière favorable | +14,2 | 57,8 % |
| Filière très favorable | + 25,5 | 69,1 % |

* Ecart non significatif.

Lecture :

la référence est un bachelier L ayant obtenu son bac sans retard, avec une moyenne de 13 dans une filière «défavorable ». Son taux d'accès à Bac+5 ou d'obtention d'un concours d'enseignement est 43,5%. Un étudiant identique (L, sans retard), mais avec une note de 11 a un taux d'accès plus faible qui peut être approximé par le calcul :

$$43,5 \% - 2 \times 5,8 \% = 31,9 \%$$

Chacune des variables influence fortement le taux de réussite. Le capital scolaire acquis lors du bac reste un élément important de prédiction de la scolarité future. Plusieurs remarques peuvent être faites sur le caractère Bac, en comparant avec les résultats du modèle d'obtention du niveau Bac+2¹¹. La cohérence est bonne, mais quelques différences apparaissent.

- On retrouve la faible différence observée pour l'obtention d'un niveau Bac+2 entre les bacs S et ES.
- La non significativité des "autres bacs" (le signe est conforme à ce qui est attendu) peut avoir une cause technique (population assez faible) ou s'expliquer par des effets de sélection : les bacheliers de ces séries admis en licence sont fortement sélectionnés en voie directe (DEUG) ou en entrée parallèle (dossier de candidature).

Les effets sont cumulatifs

Les écarts ne sont pas additifs : on obtiendrait des taux inférieurs à 0 ou supérieur à 100 %. Par contre ils sont cumulatifs, et l'effet global est calculable grâce au modèle (une feuille de calcul Excel® disponible sur www.ourip.org permet de calculer toutes les combinaisons).

A titre d'illustration, le groupe des étudiants accumulant les critères positifs (S, un an d'avance, note 16 au bac, inscrit dans une filière très favorable) a un taux de réussite moyen de 91 %, contre 6 % pour le groupe de ceux qui cumulent les handicaps (bac autre, 3 ans de retard, note 10, filière très défavorable).

¹¹ "Une inscription en DEUG, et après", Xavier Poulard & Maurice Comte, OURIP 2003. Le modèle de simulation du taux d'accès à Bac+2 est disponible sur le site de l'OURIP : www.ourip.org

Une approche détaillée

La réussite selon les caractéristiques du Bac

La réussite selon la série du baccalauréat

| Niveau maximum obtenu | Bac+2 | Bac+3 | Bac+4 | Bac+5 | Concours enseignem. | Total |
|-------------------------|----------|-----------|-----------|-----------|---------------------|--------------|
| Baccalauréat | | | | | | |
| Littéraire - L | 5 | 27 | 35 | 15 | 19 | 101 % |
| Économique - ES | 6 | 19 | 29 | 36 | 10 | 100 % |
| Scientifique - S | 5 | 9 | 23 | 44 | 19 | 100 % |
| Technologique et autres | 14 | 29 | 25 | 23 | 9 | 100 % |
| Ensemble | 6 | 18 | 28 | 32 | 16 | 100 % |

• **La variable baccalauréat est fortement discriminante**, les niveaux obtenus par les bacheliers généraux sont supérieurs à ceux des bacheliers technologiques et professionnels, par exemple la proportion d'étudiants titulaires du seul Bac+2 est en moyenne de 5 % pour les premiers contre 14 % pour les seconds. La tendance observée en premier cycle (validé par 76 % des bacheliers, mais seulement par 34 % des bacs technologiques) se prolonge en second cycle.

- Les bacheliers L obtiennent plus souvent un niveau Bac+3 (27 % contre 18 %) ou Bac+4 (35 % contre 28 %).

- Les bacheliers ES et S sont les plus nombreux à obtenir un niveau Bac+5 (respectivement 36 % et 44 %).

- Ce sont parmi les bacheliers L et S que l'on trouve la plus forte proportion de concours de l'enseignement, 19 % chacun.

La réussite selon l'âge l'année de l'obtention du baccalauréat

Hors quelques cas particuliers (maladie, etc.), le retard au bac est le résultat de redoublement, donc de difficultés scolaires. On en retrouve nettement la trace dans les résultats obtenus dans le supérieur.

| Niveau maximum obtenu | Bac+2 | Bac+3 | Bac+4 | Bac+5 | Concours enseignem. | Total |
|----------------------------|----------|-----------|-----------|-----------|---------------------|--------------|
| Age au baccalauréat | | | | | | |
| 18 ans et moins | 4 | 15 | 27 | 36 | 18 | 100 % |
| 19 ans | 9 | 23 | 29 | 27 | 12 | 100 % |
| 20 ans et plus | 17 | 25 | 33 | 18 | 7 | 100 % |
| Ensemble | 6 | 18 | 28 | 32 | 16 | 100 % |

Les proportions d'étudiants qui ont obtenu un diplôme de niveau Bac+5 ou un concours d'enseignement diminuent lorsque l'âge au baccalauréat augmente : 18 % des étudiants à l'heure au baccalauréat ont réussi un concours et 36 % un Bac+5, contre respectivement 12 % et 27 % pour les titulaires d'un bac à 19 ans. Au-delà, la baisse du taux d'accès est de 9 points par an pour le Bac+5 et de 6 points pour les concours d'enseignement.

Les étudiants ayant obtenu leur bac tardivement sont moins souvent diplômés au-delà du Bac+4. La part d'étudiants qui présentent des concours est moins importante que pour l'ensemble, et les taux de réussite sont nettement inférieurs. L'accès au niveau Bac+5 est rendu difficile par les retards cumulés qui sont un handicap pour intégrer des filières sélectives comme les DESS.

Comme pour la réussite en premier cycle, l'obtention du bac à l'heure favorise l'accès à des niveaux de diplôme élevés.

La réussite selon la mention au baccalauréat

| Niveau maximum obtenu Mention au baccalauréat | Bac+2 | Bac+3 | Bac+4 | Bac+5 | Concours enseignem. | Total |
|--------------------------------------------------|----------|-----------|-----------|-----------|------------------------|--------------|
| Sans mention (oral) | 7 | 23 | 34 | 24 | 12 | 100 % |
| Passable | 8 | 22 | 28 | 32 | 10 | 100 % |
| Assez bien | 2 | 12 | 28 | 38 | 20 | 100 % |
| Bien - Très bien | - | 7 | 21 | 33 | 40 | 101 % |
| Ensemble | 6 | 18 | 28 | 32 | 16 | 100 % |

La mention est le plus explicite des indicateurs de "qualité scolaire". Son pouvoir prédictif sur la scolarité dans l'enseignement supérieur reste élevé, même pour les indicateurs de réussite en deuxième cycle.

La part d'étudiants qui n'obtiennent pas de diplôme supérieur au Bac+2 est très faible pour les titulaires d'une mention "honorabile" et légèrement supérieure à la moyenne pour les autres. Les différences se situent surtout sur les autres niveaux :

- la part d'étudiants qui ont réussi un concours d'enseignement atteint 40 % pour les mentions "Bien - Très Bien", proportion très nettement supérieure aux autres.
- si les titulaires d'une mention "assez bien", sortent moins souvent de l'enseignement supérieur avec un concours de l'enseignement, ils sont plus nombreux à obtenir un Bac+5.
- Les distributions des "sans mention" et des mentions "passables" sont proches, mais les seconds sont plus nombreux en proportion à décrocher un Bac+5.

Les études de cohorte conduites successivement à l'OURIP ont montré que le taux d'obtention d'un Bac+2 est fortement corrélé à la série du bac, l'âge au bac, ainsi qu'à la mention au bac. Il apparaît clairement que ces variables continuent à jouer un rôle important au regard des résultats obtenus après une inscription à Bac+3.

La réussite selon les caractéristiques sociales

La réussite selon le genre

| Niveau maximum obtenu | Bac+2 | Bac+3 | Bac+4 | Bac+5 | Concours enseignem. | Total |
|-----------------------|----------|-----------|-----------|-----------|---------------------|--------------|
| Genre | | | | | | |
| Masculin | 8 | 13 | 29 | 40 | 10 | 100 % |
| Féminin | 4 | 22 | 28 | 27 | 20 | 101 % |
| Ensemble | 6 | 18 | 28 | 32 | 16 | 100 % |

Environ un garçon sur deux et une fille sur deux ont réussi un Bac+5 ou un concours d'enseignement. Les garçons sont plus nombreux à obtenir un Bac+5 (40 %), alors que les filles ont plus souvent réussi un concours de l'enseignement (20 %).

La réussite selon la catégorie sociale du père

Nous avons montré dans les études de cohorte qu'il existait des différences nettes d'accès au niveau Bac+2 selon la catégorie sociale du père. La catégorie sociale n'est plus discriminante pour les inscrits à Bac+3, même si les enfants de cadres sont un peu plus nombreux en proportion à obtenir un Bac+5 ou un concours d'enseignement.

La réussite selon le niveau d'études des parents

Pour des raisons de forte similitude entre les genres, seul le niveau d'études du père sera présenté.

| Niveau maximum obtenu | Bac+2 | Bac+3 | Bac+4 | Bac+5 | Concours enseignem. | Total |
|--------------------------------|----------|-----------|-----------|-----------|---------------------|--------------|
| Niveau d'études du père | | | | | | |
| Inférieur au bac | 7 | 18 | 27 | 31 | 17 | 100 % |
| Niveau bac | 4 | 26 | 27 | 29 | 14 | 100 % |
| Supérieur au bac | 3 | 15 | 28 | 38 | 17 | 101 % |
| Ensemble | 6 | 18 | 28 | 32 | 16 | 100 % |

Ce facteur influence le taux de réussite : le fait d'avoir des parents de niveau supérieur au bac a un effet positif sur la probabilité d'accès au niveau Bac+5 (+6 points par rapport à l'ensemble).

La réussite selon l'attribution d'une bourse (sur critères sociaux)

Que les étudiants soient ou non boursiers lors de la première inscription au niveau Bac+3, les distributions selon les niveaux obtenus sont pratiquement identiques.

La réussite selon la formation suivie et son contexte

La réussite selon la situation en octobre 2000

| Niveau maximum obtenu | Bac+2 | Bac+3 | Bac+4 | Bac+5 | Concours enseignem. | Total |
|-----------------------|----------|-----------|-----------|-----------|---------------------|--------------|
| Situation | | | | | | |
| Etude | 6 | 16 | 28 | 33 | 17 | 100 % |
| Etude et emploi | 7 | 42 | 23 | 21 | 7 | 100 % |
| Ensemble | 6 | 18 | 28 | 32 | 16 | 100 % |

49 % des étudiants qui travaillent en même temps que leurs études n'obtiendront pas de niveaux supérieurs à Bac+3, contre 22 % pour les autres. De ce fait, la proportion d'étudiants qui ont obtenu un niveau Bac+5 ou un concours d'enseignement est largement inférieure, -11 points environ pour chaque modalités.

La réussite selon la filière

Toutes les filières ne proposent pas les mêmes débouchés en termes de poursuite d'études,

- concernant les DESS, l'offre de formation est plus ou moins importante
- pour certaines filières, le doctorat est le seul débouché de troisième cycle, avec peu de sortie à ce niveau
- pour d'autres les concours d'enseignements ne sont pas accessibles

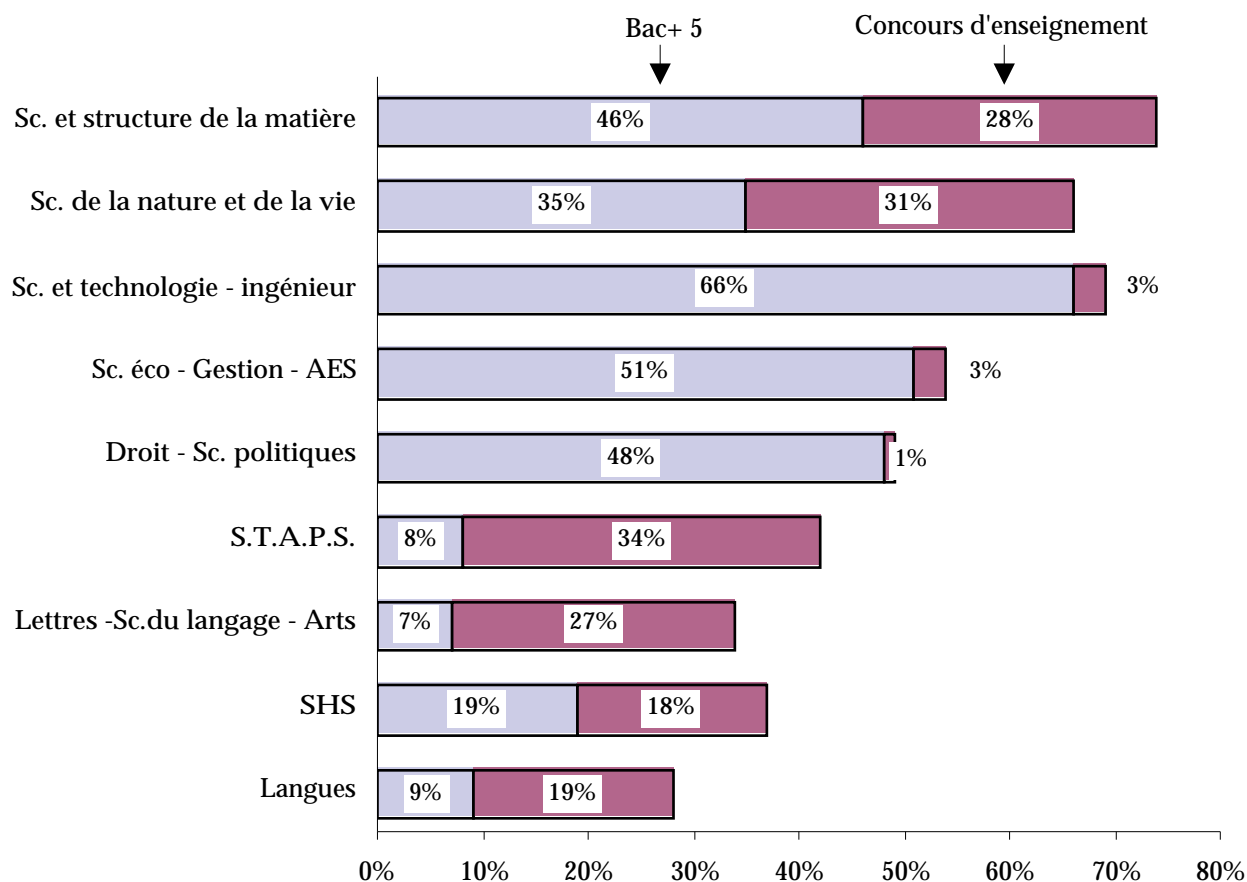
| Niveau maximum obtenu | Bac+2 | Bac+3 | Bac+4 | Bac+5 | Concours enseignem. | Total |
|--------------------------------------|----------|-----------|-----------|-----------|---------------------|--------------|
| Filières | | | | | | |
| SHS | 5 | 27 | 31 | 19 | 18 | 100 % |
| Sc.éco - Gestion - AES | 1 | 12 | 33 | 51 | 3 | 100 % |
| Droit-Sc.politique | 7 | 6 | 38 | 48 | 1 | 100 % |
| Langues | 9 | 37 | 27 | 9 | 19 | 101 % |
| Lettres - Sc.du langage - Arts | 5 | 28 | 32 | 7 | 27 | 99 % |
| Sc. et techno- Sc. pour l'ingénierie | 4 | 6 | 20 | 66 | 3 | 99 % |
| Sc. et structure de la matière | 10 | 9 | 7 | 46 | 28 | 100 % |
| Sc. de la nature et de la vie | 6 | 7 | 21 | 35 | 31 | 100 % |
| STAPS | 9 | 17 | 32 | 8 | 34 | 100 % |
| Ensemble | 6 | 18 | 28 | 32 | 16 | 100 % |

Les filières peuvent être classées en quatre groupes selon le niveau maximum obtenu :

- un fort taux de Bac+5 et de concours de l'enseignement : "sciences de la structure de la matière" et "sciences de la nature et de la vie"
- un fort taux de Bac+5 et un très faible taux de concours de l'enseignement : "sciences et technologie- sciences pour l'ingénieur", "sciences économiques - gestion - AES", "droit - sciences politiques"
- un fort taux de concours de l'enseignement et un faible taux de Bac+5 : "STAPS", "Lettres - sciences du langage - art"

Quels étudiants accèdent à Bac+5 ou à un concours

- un taux moyen de concours de l'enseignement et un faible taux de Bac+5 : "sciences humaines et sociales" et "langues".



Les étudiants des filières "langues", "Lettres - sciences du langage - art" et "sciences humaines et sociales" sont en proportion plus nombreux à ne pas dépasser le niveau Bac+3 : respectivement 46 %, 33 % et 32 % contre 24 % dans l'ensemble.

La réussite selon l'établissement

Les niveaux de sortie des étudiants sont fortement influencés par l'offre de formation des diverses filières. De ce fait, les différences de taux d'accès entre établissements sont largement dues à leur structure disciplinaire.

Une inscription en Licence, et après ?

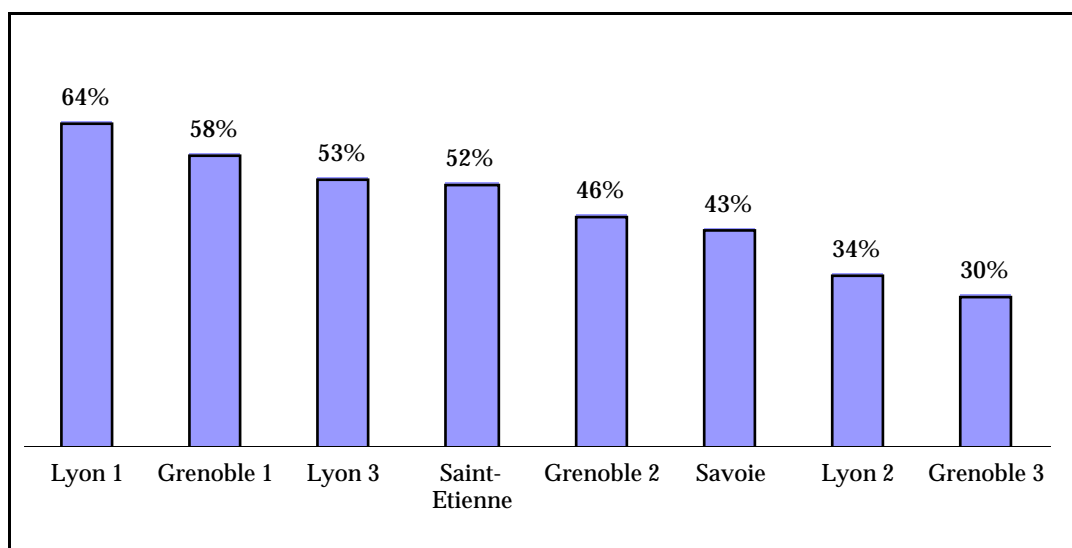
| Niveau maximum obtenu | Bac+2 | Bac+3 | Bac+4 | Bac+5 | Concours enseignem. | Total |
|-----------------------|----------|-----------|-----------|-----------|---------------------|--------------|
| Etablissement | | | | | | |
| Grenoble 1 | 8 | 12 | 22 | 40 | 18 | 100 % |
| Grenoble 2 | 3 | 14 | 37 | 40 | 6 | 100 % |
| Grenoble 3 | 9 | 34 | 28 | 12 | 18 | 101 % |
| Lyon 1 | 9 | 8 | 19 | 38 | 27 | 101 % |
| Lyon 2 | 6 | 30 | 29 | 17 | 17 | 99 % |
| Lyon 3 | 5 | 11 | 31 | 44 | 9 | 100 % |
| Savoie | 3 | 18 | 36 | 32 | 11 | 100 % |
| Saint-Etienne | 6 | 21 | 21 | 29 | 23 | 100 % |
| Ensemble | 6 | 18 | 28 | 32 | 16 | 100 % |

Les différences sont assez importantes :

La proportion d'étudiants qui réussit un concours de l'enseignement est très différente selon les établissements, car fortement liée aux filières enseignées dans ces mêmes universités : un nombre important d'étudiants des filières scientifiques présentent un concours de l'enseignement alors que dans les filières juridiques ils sont peu nombreux.

Les universités Grenoble 3 et Lyon 2 présentent un taux élevé d'étudiants de niveau maximum obtenu Bac+3 (respectivement 34 % et 30 % contre 18 % dans l'ensemble).

Proportion d'étudiants de niveau Bac+5 ou lauréats d'un concours de l'enseignement par établissement



La réussite selon le retard cumulé dans l'enseignement supérieur avant l'inscription à

Bac+3

| Niveau maximum obtenu | Bac+2 | Bac+3 | Bac+4 | Bac+5 | Concours enseignem. | Total |
|------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------------------|--------------|
| Retard | | | | | | |
| Aucun retard | 3 | 15 | 27 | 34 | 20 | 99 % |
| Un an de retard | 9 | 18 | 28 | 36 | 8 | 99 % |
| Deux ans de retard | 9 | 28 | 31 | 18 | 14 | 100 % |
| Trois ans de retard et plus | 12 | 26 | 32 | 24 | 6 | 100 % |
| Ensemble | 6 | 18 | 28 | 32 | 16 | 100 % |

Les étudiants qui n'ont aucun retard obtiennent majoritairement un niveau Bac+5 (34 %) ou un concours de l'enseignement (20 %).

Plus les retards sont importants moins les niveaux maximums obtenus (Bac+5 et concours d'enseignement) sont élevés.

La réussite selon le retard total

| Niveau maximum obtenu | Bac+2 | Bac+3 | Bac+4 | Bac+5 | Concours enseignem. | Total |
|------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------------------|--------------|
| Retard total | | | | | | |
| Aucun retard | 4 | 14 | 24 | 36 | 22 | 100 % |
| Un an de retard | 3 | 18 | 30 | 37 | 12 | 100 % |
| Deux ans de retard | 8 | 20 | 34 | 28 | 10 | 100 % |
| Trois ans de retard et plus | 17 | 29 | 30 | 16 | 8 | 100 % |
| Ensemble | 6 | 18 | 28 | 32 | 16 | 100 % |

58 % des étudiants qui n'ont aucun retard obtiennent un Bac+5 ou un concours de l'enseignement.

Ce taux diminue de 8 points pour les étudiants qui ont "un an retard" (essentiellement du fait de la plus faible proportion d'étudiants qui ont réussi un concours d'enseignement, -10 points) et chute à 24 % pour les étudiants qui ont totalisé "3 ans de retard et plus".

La réussite selon le type de premier diplôme présenté

| Niveau maximum obtenu | Bac+2 | Bac+3 | Bac+4 | Bac+5 | Concours enseignem. | Total |
|------------------------------------------------|----------|-----------|-----------|-----------|---------------------|--------------|
| Type de 1^{er} diplôme présenté | | | | | | |
| DEUG (discipline identique à celle du Bac+3) | 6 | 20 | 28 | 30 | 17 | 101 % |
| DEUG (discipline à celle du Bac+3) | 10 | 18 | 30 | 31 | 11 | 100 % |
| DUT | 3 | 13 | 24 | 56 | 3 | 99 % |
| BTS | 12 | 28 | 39 | 15 | 7 | 101 % |
| Classes préparatoire | - | 2 | 22 | 39 | 37 | 101 % |
| Ensemble | 6 | 18 | 28 | 32 | 16 | 100 % |

La réussite des étudiants est nettement influencée par le type du premier diplôme d'inscription. Plus d'un étudiant sur deux inscrits en DUT valide un niveau Bac+5.

39 % des étudiants inscrits en classes préparatoires obtiennent un Bac+5 et 37 % réussissent un concours de l'enseignement.

Près d'un tiers des étudiants inscrits en DEUG (discipline identique) valide un Bac+5 et 17 % sont lauréats d'un concours de l'enseignement.

Les étudiants inscrits en DEUG (discipline différente) obtiennent dans les mêmes proportions un Bac+5 mais sont moins nombreux à réussir un concours de l'enseignement (11 %).

Les étudiants inscrits en BTS dépassent moins souvent le niveau Bac+4 : 22 % contre 48 % dans l'ensemble.

L'observation de la réussite selon le type de premier diplôme **obtenu** ne modifie pas ces résultats à l'exception des étudiants diplômés d'un BTS ou d'une classe préparatoire qui réussissent en plus forte proportion un concours de l'enseignement (respectivement 14 % contre 7 % et 45 % contre 37 %)

La réussite selon la mobilité géographique

A chaque étape de leur cursus, les étudiants ont pu changer de département. Par exemple ils ont pu obtenir le bac dans le "42", s'inscrire au niveau Bac+3 dans le "69 "et obtenir leur diplôme maximum dans le "38".

D'autres étudiants sont restés dans le même département durant toute la durée de leurs études, d'autres encore ont pu se déplacer une fois.

Quels étudiants accèdent à Bac+5 ou à un concours

| Niveau maximum obtenu | Bac+2 | Bac+3 | Bac+4 | Bac+5 | Concours enseignem. | Total |
|------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------------------------|--------------|
| Mobilité | | | | | | |
| 1 département | 7 | 22 | 30 | 26 | 15 | 100 % |
| 2 départements | 5 | 18 | 27 | 36 | 14 | 100 % |
| 3 départements | 6 | 12 | 27 | 40 | 14 | 99 % |
| Ensemble | 6 | 18 | 28 | 32 | 16 | 100 % |

Les étudiants qui ont changé deux fois et surtout trois fois de département sont plus nombreux en proportion à obtenir un Bac+5 : respectivement, 36 % et 40 % contre 32 %.

Les étudiants qui n'opèrent aucun changement sont plus nombreux à obtenir un Bac+4 comme niveau maximum (30 % contre 27 % dans l'ensemble).

De la même manière, la mobilité géographique à travers les changements d'Académie a été observée pour les mêmes étapes du cursus.

Les étudiants qui ont changé d'Académie pour la dernière étape de leur cursus sont beaucoup plus nombreux à obtenir un Bac+5 : 59 % contre 32 % dans l'ensemble. Ce sont les étudiants qui sont restés dans leur université d'origine qui sont les moins nombreux à avoir obtenu un diplôme de niveau Bac+5.

| Localisation du niveau maximum | % Bac+5 |
|---------------------------------------|----------------|
| Université d'origine | 31 % |
| Autre université | 73 % |
| Autre établissement | 53 % |

Nombre d'inscriptions et niveau maximum obtenu

Le tableau qui suit est complexe, mais il donne une bonne idée de la diversité des situations des nouveaux inscrits,

En pourcentage du total des inscrits

| Nombre d'inscriptions | Une | Deux | Trois | Quatre | Total |
|------------------------------|-----|------|-------|--------|---------|
| Niveau maximum obtenu | | | | | |
| Bac+2 | 2,5 | 2,0 | 1,0 | 0,5 | 6,0 |
| Bac+3 | 2,5 | 3,5 | 4,0 | 7,5 | 17,5 |
| Bac+4 | | 9,0 | 8,0 | 11,0 | 28,0 |
| Bac+5 | | | 17,0 | 15,5 | 32,5 |
| Concours d'enseignement | | 5,5 | 5,5 | 5,0 | 16,0 |
| Total | 5,0 | 20,0 | 35,5 | 39,5 | 100,0 % |

Grille de Lecture :

- 17 % de la population a été inscrite trois fois et a obtenu un diplôme maximum de niveau Bac+5.
- 5 % de la population a réussi un concours d'enseignement après quatre inscriptions, il ne s'agit pas forcément d'inscriptions à la présentation du concours, mais l'étudiant a pu par exemple s'inscrire en licence, puis en maîtrise et enfin tenter deux fois le concours.

Quels étudiants pour les filières de formation ?

Les sections précédentes ont caractérisé la structure globale de la population des primo-inscrits, puis ont cherché à dissocier ceux-ci selon leur potentiel de réussite.

Toutefois, cette approche ne prend pas assez en compte les effets filières.

Les tableaux qui suivent détaillent par filière les résultats généraux.

- Ces tableaux sont **descriptifs**

- Ils sont de dimension importante en raison du nombre des filières. Mais, compte tenu de l'objectif de positionnement d'une filière, leur lecture n'est pas particulièrement difficile :

- le commentaire du tableau définit une typologie simplifiée, illustrée par des cas extrêmes ;

- le lecteur n'étudie qu'une seule ligne (par exemple celle de la filière "Droit") et la compare à la ligne "ensemble".

La consolidation par filière est celle de la nomenclature SISE.

Caractéristiques individuelles

Taux de féminisation

| Part de femmes selon la filière | |
|---------------------------------------|-------------|
| Droit | 63 % |
| Sciences Economiques - Gestion AES | 54 % |
| Lettres - Arts - Sc. du langage | 82 % |
| Langues | 83 % |
| SHS | 68 % |
| Sciences et structure de la matière | 47 % |
| Sciences de la nature et de la vie | 55 % |
| STAPS | 36 % |
| Sciences et technologie, ingénieur | 18 % |
| Ensemble | 59 % |

Le taux de féminisation dissocie les filières en trois groupes :

- nettement inférieur à la moyenne ("sciences et technologie", "STAPS", "sciences et structure de la matière") ;

- proche de la moyenne : "sciences économiques et gestion", "sciences de la nature et de la vie", "droit" et "SHS";

- très supérieur à la moyenne, excédant 80% ("lettres", "langues")

Série de bac

| Les bacs les plus représentés par filière | | | |
|------------------------------------------------------|-----------------|------------------|-----------------|
| Droit | ES : 51 % | L : 23 % | S : 18 % |
| Sciences Eco – Gestion - AES | ES : 61 % | S : 25 % | |
| Lettres - Arts - Sc. du langage | L : 75 % | S : 11 % | |
| Langues | L : 62 % | ES : 25 % | S : 8 % |
| SHS | ES : 38 % | L : 37 % | S : 16 % |
| Sciences et structure de la matière | S : 99 % | — | — |
| Sciences de la nature et de la vie | S : 94 % | — | — |
| STAPS | S : 65 % | ES : 20 % | STT : 12 % |
| Sciences et technologie, ingénieur | S : 83 % | ES : 12 % | STI : 11 % |
| Ensemble | S : 38 % | ES : 28 % | L : 27 % |

Certaines filières sont composées d'étudiants majoritairement titulaires d'un seul type de bac :

- bac S pour les filières "sciences" et "STAPS"
- bac L pour les filières "lettres"- "arts"- "sciences du langage" et "langues"
- bac ES pour la filière "sciences économiques et gestion".
- seul la filière "SHS" est composée à parité d'étudiants titulaires d'un Bac ES ou L.

Le taux de présence des bacheliers technologiques est supérieur à 10 % dans deux filières "STAPS" et "sciences et technologie"

Mention au bac

| Part des mentions au bac selon la filière | |
|------------------------------------------------------|-------------|
| Droit | 32 % |
| Sciences Eco – Gestion - AES | 35 % |
| Lettres - Arts - Sc. du langage | 42 % |
| Langues | 38 % |
| SHS | 28 % |
| Sciences et structure de la matière | 53 % |
| Sciences de la nature et de la vie | 40 % |
| STAPS | 21 % |
| Sciences et technologie, ingénieur | 46 % |
| Ensemble | 36 % |

La part des étudiants qui ont obtenu une mention (TB, B ou AB) est forte dans les filières "scientifiques" et en "lettres".

C'est en "STAPS" et "SHS" que les étudiants sont le moins souvent titulaires d'une mention "honorable".

Age moyen

| Age moyen selon la filière | au Bac | à Bac+3 |
|--------------------------------------|-------------|-------------|
| Droit | — | — |
| Sciences Economiques – Gestion - AES | — | Plus âgés |
| Lettres - Arts - Sc. du langage | Moins âgés | Moins âgés |
| Langues | — | — |
| SHS | Plus âgés | Plus âgés |
| Sciences et structure de la matière | Moins âgés | Moins âgés |
| Sciences de la nature et de la vie | — | Moins âgés |
| STAPS | Plus âgés | Moins âgés |
| Sciences et technologie, ingénieur | — | — |
| Ensemble | 18,3 | 21,0 |

Pour l'âge au bac, on observe la même dualité que pour la mention au bac, les filières "scientifiques" et "lettres" sont composées d'une population plus jeune que l'ensemble de la population au moment du bac, le contraire est observé pour "SHS" et "STAPS". Ce constat n'est plus exact pour l'âge lors de l'inscription à Bac+3, les distributions par âge sont à la fois dépendante de l'âge au bac, mais également du temps d'acquisition du Bac+2. Les étudiants de la filière "STAPS" sont en moyenne les plus rapides (ce qui explique le passage de plus âgés à moins âgés). Les étudiants de "sciences de la nature et de la vie" ont également réussi en moyenne assez rapidement le diplôme de niveau Bac+2, mais dans une moindre mesure. En revanche ceux de "sciences économiques – gestion – AES" sont un peu plus lents à acquérir ce premier diplôme.

Les caractéristiques des populations qui composent les filières évoluent au cours du temps, ces évolutions sont pour une grande partie due :

- au départ des populations en échec
- à l'arrivée de nouveaux étudiants, l'amélioration des caractéristiques est fortement liée à l'attractivité de la filière de l'établissement.

En "STAPS", cette amélioration n'est pas due à ces deux facteurs mais à la réussite rapide du premier cycle.

Origine sociale

Ce tableau indique de manière simplifiée la sur (ou sous) représentation de certaines professions et catégories sociales des parents.

++ : fortement sur représentée + : sur représentée
 -- : fortement sous représentée - : sous représentée

| | Agriculteurs | Chefs d'entreprises | Cadres | Professions inter-médiaires | Employés | Ouvriers |
|-------------------------------------|--------------|---------------------|--------|-----------------------------|----------|----------|
| Droit | | ++ | | | | - |
| Sciences Eco - Gestion - AES | | | | | - | + |
| Lettres - Arts - Sc. du langage | | | + | - | + | |
| Langues | | | - | + | + | |
| SHS | | | | | | |
| Sciences et structure de la matière | | | + | - | | |
| Sciences de la nature et de la vie | + | | | | | - |
| STAPS | | - | ++ | + | - | - |
| Sciences et technologie, ingénieur | | | - | | | + |

Dans l'ensemble il n'existe pas de différences systématiques entre les filières, sauf : "STAPS", qui accueille une plus forte proportion d'enfants de cadres et de professions intermédiaires et "Droit" où les enfants de "chefs d'entreprises" sont légèrement sur-représentés.

Obtention d'une bourse la première année

| Part des bacheliers boursiers selon la filière | |
|-------------------------------------------------------|-------------|
| Droit | 29 % |
| Sciences Eco - Gestion - AES | 33 % |
| Lettres - Arts - Sc. du langage | 29 % |
| Langues | 30 % |
| SHS | 28 % |
| Sciences et structure de la matière | 31 % |
| Sciences de la nature et de la vie | 28 % |
| STAPS | 13 % |
| Sciences et technologie, ingénieur | 26 % |
| Ensemble | 28 % |

28% des étudiants étaient boursiers l'année de la première inscription à Bac+3.

La part de la population d'étudiants est proche de l'ensemble dans toutes les filières, une exception : "STAPS" (fortement lié à la PCS du père, voir plus haut).

Type de public accueilli

La première inscription dans le supérieur

| Filière | DEUG | DUT/BTS Ecoles privées | Classes préparatoires |
|--------------------------------------|-----------|---------------------------|--------------------------|
| Droit | 93 | 7 | |
| Sciences Economiques – Gestion – AES | 76 | 21 | 3 |
| Lettres - Arts - Sc. du langage | 80 | 4 | 16 |
| Langues | 91 | 4 | 5 |
| SHS | 82 | 9 | 3 |
| Sciences et structure de la matière | 71 | 7 | 22 |
| Sciences de la nature et de la vie | 86 | 7 | 7 |
| STAPS | 89 | 10 | 1 |
| Sciences et technologie, ingénieur | 38 | 38 | 24 |
| Ensemble | 80 | 12 | 8 |

Dans l'ensemble le public inscrit au niveau Bac+3 a été inscrit à plus de 85 % en DEUG lors de sa première inscription dans l'enseignement supérieur. Quatre filières dérogent à cette règle :

- "Sciences Economiques – Gestion – AES" : forte proportion d'étudiants inscrits dans une filière professionnalisante après le baccalauréat.

- la part des étudiants inscrits en classes préparatoires est importante pour les filières "lettres" et "sciences et structure de la matière".

- La filière "sciences et technologie, sciences de l'ingénieur" reçoit la même proportion d'étudiants inscrits en DEUG que d'étudiants inscrits dans des formations professionnalisantes courtes (DUT/BTS) ; un quart de la population a été inscrit en classes préparatoires.

Le premier diplôme obtenu

| Filière | DEUG | DUT/BTS Ecoles privées | Classes préparatoires |
|--------------------------------------|-------------|-----------------------------------|----------------------------------|
| Droit | 92 | 8 | |
| Sciences Economiques – Gestion - AES | 73 | 26 | 1 |
| Lettres - Arts - Sc. du langage | 89 | 1 | 10 |
| Langues | 93 | 3 | 4 |
| SHS | 89 | 9 | 2 |
| Sciences et structure de la matière | 74 | 6 | 20 |
| Sciences de la nature et de la vie | 87 | 9 | 4 |
| STAPS | 94 | 5 | 1 |
| Sciences et technologie, ingénieur | 42 | 42 | 16 |
| Ensemble | 82 | 13 | 6 |

La part des étudiants qui ont obtenu un DEUG dépasse 85 % pour la majorité des filières.

Ce sont les mêmes filières que celles observées dans le paragraphe précédent qui ont des taux largement inférieurs à l'ensemble.

Indicateurs de parcours post Bac+ 2

Les différences de taux d'accès par filière

Les **publics des filières sont très différenciés**, en particulier si l'on considère les variables explicatives des taux de réussite dans l'enseignement supérieur. On ne doit donc pas être surpris de constater qu'il existe des écarts importants par filière.

Variabilité des taux de réussite par filière

| Niveau maximum obtenu | Bac+2 | Bac+4 | Bac+5 | Concours enseignem. | Total |
|-------------------------------------|-----------|-----------|-----------|------------------------|--------------|
| Filière | Bac+3 | | | | |
| Droit | 13 | 38 | 48 | 1 | 100 % |
| Sciences Eco – Gestion - AES | 13 | 33 | 51 | 3 | 100 % |
| Lettres - Arts - Sc. du langage | 34 | 32 | 7 | 27 | 100 % |
| Langues | 46 | 27 | 9 | 18 | 100 % |
| SHS | 32 | 31 | 19 | 18 | 100 % |
| Sciences et structure de la matière | 19 | 7 | 46 | 28 | 100 % |
| Sciences de la nature et de la vie | 13 | 21 | 35 | 31 | 100 % |
| STAPS | 26 | 32 | 8 | 34 | 100 % |
| Sciences et technologie, ingénieur | 11 | 20 | 66 | 3 | 100 % |
| Ensemble | 24 | 28 | 32 | 16 | 100 % |

Dans ce tableau, nous avons regroupé les niveaux Bac+2 et Bac+3, ils ne correspondent pas réellement un niveau de diplôme terminal reconnu sur le marché du travail.

- la proportion d'étudiants ne dépassant pas le niveau Bac+3 est supérieure à 32 % dans trois filières, "lettres", "langues" et "SHS".

- A contrario, certaines filières diplômé à des niveaux élevés (Bac+5 ou concours d'enseignement) une forte proportion d'étudiants, ce sont essentiellement des filières scientifiques.

Nombre d'inscriptions

Nombre moyen d'inscriptions (années)

| Filière | Moyenne |
|-------------------------------------|------------|
| Droit | 3,7 |
| Sciences Eco – Gestion - AES | 2,9 |
| Lettres - Arts - Sc. du langage | 3,5 |
| Langues | 3,1 |
| SHS | 3,5 |
| Sciences et structure de la matière | 3,7 |
| Sciences de la nature et de la vie | 3,6 |
| STAPS | 3,2 |
| Sciences et technologie, ingénieur | 3,1 |
| Ensemble | 3,4 |

44 % des primo-inscrits ont été inscrits quatre ou cinq fois au cours des cinq années d'observation.

Le nombre moyen d'inscriptions est 3,4, avec un maximum de 3,7 en "droit" et un minimum de 2,9 en "sciences économiques – gestion – AES".

Hormis les deux filières mentionnées plus haut, les résultats moyens sont relativement proches de ceux observés pour l'ensemble.

Part des étudiants diplômés dans l'université d'origine

| Filière | % des Bac+4 diplômés dans l'université d'origine | % des Bac+5 diplômés dans l'université d'origine |
|-------------------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| Droit | 73 | 52 |
| Sciences Eco – Gestion - AES | 88 | 47 |
| Lettres - Arts - Sc. du langage | 78 | ns* |
| Langues | 93 | ns* |
| SHS | 82 | 57 |
| Sciences et structure de la matière | 74 | 53 |
| Sciences de la nature et de la vie | 81 | 26 |
| STAPS | 91 | ns* |
| Sciences et technologie, ingénieur | 85 | 63 |
| Ensemble | 82 | 53 |

ns* : non significatif, les faibles effectifs pour ces catégories ne nous permettent pas de calculer des proportions avec une grande précision.

Ce sont dans l'ensemble plus de 80 % des diplômés de Bac+4 qui ont obtenu ce diplôme dans l'université d'origine. Cette proportion est décroissante avec le niveau : 53 % des titulaires d'un Bac+5 ont obtenu ce diplôme dans l'université d'origine.

Dans les deux cas des différences selon les filières sont observées. :

- Bac+4 : "droit" et "sciences et structure de la matière" sont les deux filières où les étudiants sont en proportion moins nombreux à être diplômés dans l'université d'origine (respectivement 73 % et 74 %) . L'inverse est constaté pour les filières "langues" (93 %) et "STAPS" (91 %).

- Bac+5 : Il existe moins de différences entre les filières pour ce niveau d'études. La filière "sciences de la nature et de la vie" diplôme peu ses étudiants dans l'université d'origine (26 % contre 53 % dans l'ensemble). La filière "sciences et technologie" diplôme plus d'étudiants que l'ensemble (63 %), ceci est essentiellement dû aux écoles d'ingénieur (peu de changement après un Bac+4).

Les temps d'acquisition des diplômes

Le niveau Bac+3

| Filière | % d'étudiants n'ayant pas obtenu le Bac+3 |
|-------------------------------------|--------------------------------------------------|
| Droit | 7 |
| Sciences Eco – Gestion - AES | 1 |
| Lettres - Arts - Sc. du langage | 5 |
| Langues | 10 |
| SHS | 5 |
| Sciences et structure de la matière | 10 |
| Sciences de la nature et de la vie | 6 |
| STAPS | 10 |
| Sciences et technologie, ingénieur | 4 |
| Ensemble | 6 |

| % d'étudiants ayant réussi le Bac+3 dès la première présentation |
|-------------------------------------------------------------------------|
| 87 |
| 93 |
| 89 |
| 83 |
| 90 |
| 70 |
| 87 |
| 96 |
| 86 |
| 87 |

10 % des étudiants des filières "langues", "sciences et structure de la matière" et "STAPS" n'ont pas obtenu le niveau Bac+3, contre 6 % dans l'ensemble. A l'opposé, seuls 1 % des étudiants de "sciences économiques – gestion – AES" n'ont rien obtenu.

Si l'on ne prend en compte que les étudiants titulaires d'un Bac+3, ce sont près de 87 % d'entre eux qui ont réussi ce niveau après une seule inscription. La filière "STAPS" affiche la plus forte proportion (96 %), tout comme "sciences économiques".

Le niveau Bac+4

| Filière | % d'étudiants n'ayant pas présenté le Bac+4 | % d'étudiants n'ayant pas obtenu le Bac+4 | % d'étudiants ayant réussi le Bac+4 dès la première présentation |
|-------------------------------------|----------------------------------------------------|--------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| Droit | 10 | 3 | 91 |
| Sciences Eco – Gestion - AES | 8 | 4 | 95 |
| Lettres - Arts - Sc. du langage | 13 | 20 | 71 |
| Langues | 25 | 21 | 80 |
| SHS | 15 | 17 | 68 |
| Sciences et structure de la matière | 12 | 6 | 83 |
| Sciences de la nature et de la vie | 11 | 3 | 88 |
| STAPS | 19 | 7 | 67 |
| Sciences et technologie, ingénieur | 7 | 3 | 98 |
| Ensemble | 13 | 11 | 83 |

Ce sont 13 % de l'ensemble des primo-inscrits à Bac+3 qui ne prendront aucune inscription à Bac+4. Cette proportion varie de 7 % en "sciences et technologie" à 25 % en "langues".

Dans l'ensemble, 11 % des étudiants n'ont pas obtenu le Bac+4, malgré au minimum une tentative. Les proportions sont soit fortement inférieures soit fortement supérieures à l'ensemble :

- le minimum (3 %) est constaté dans trois filières : "droit", "sciences de la nature et de la vie" et "sciences et technologie".

- trois filières enregistrent une proportion élevée : "langues" (21 %), "lettres" (20 %) et "SHS" (17 %)

Parmi les 76 % d'étudiants qui ont obtenu un Bac+4, ce sont 83 % d'entre eux qui l'ont obtenu dès la première présentation. De fortes variations entre les filières : deux étudiants sur trois de la filière "STAPS" ont pris une seule inscription contre 98 % des étudiants de la filière "sciences et technologie".

Evolution sur quatre ans de la situation des étudiants

L'année de l'inscription à Bac+3 : en mars 2000, 98 % des primo-inscrits sont en études, dont 7 % qui cumule étude et emploi. Ce taux est proche de la moyenne globale pour la plupart des filières (jamais inférieur à 96 %), ce qui implique que très peu d'étudiants ont abandonné en cours d'année. C'est dans les filières "langues", "lettres" et "SHS" que l'on retrouve la plus forte proportion d'étudiants en emploi pendant leurs études, environ 15 %.

Après un an : en mars 2001, la part des étudiants en études est en moyenne de 91 %. Les filières "langues", "STAPS" et "SHS" ont un taux plus faible, respectivement 84 %, 87 % et 87 %.

L'emploi correspond ensuite à la situation majoritairement observée.

Après deux ans : en mars 2002, le taux d'étudiants en études a chuté de 23 points à 68 %. Seules les filières scientifiques continuent à enregistrer plus de trois étudiants sur quatre en étude. Dans

la filière "langues", la part des étudiants en études n'est plus que de 52 %. En conséquence, les étudiants en emploi représentent 27 % de l'ensemble. La part de l'inactivité et du chômage varie peu d'une filière à l'autre.

En mars 2003, la part des études continue à baisser, 43 %. Elle est particulièrement faible pour "sciences économiques" et "sciences et technologie", un étudiant sur quatre environ. Elle atteint son maximum pour les filières "droit" (57 %), "sciences de la structure et de la matière" (56 %) et "sciences de la nature et de la vie" (54 %). Le taux de chômage est de 12 % (ce qui correspond à 7 % de l'ensemble de la population). Il est plus élevé en droit et dans les filières scientifiques ("SSM", "SNV" et "sciences et technologie"), supérieur à 18 %.

En octobre 2003, la part des études est en moyenne de 34 %, supérieure en "droit" (48 %), "SHS" (43 %) et "SSM" (42 %), proche de 20 % en "sciences économiques" et "science et technologie". Si on ne prend en compte que les étudiants qui ne sont plus en études, le taux de chômage est de 13 % et le taux d'inactivité de 2 %. Il est très supérieur à la moyenne dans les filières "droit" et "SSM", respectivement 22 % et 27 %. Il est proche de 17 % pour "SNV" et "sciences et technologie" et inférieur au taux moyen pour les autres filières.

Des éclairages particuliers

L'objectif est de visualiser à l'aide de quelques tableaux synthétiques, les principales caractéristiques des sous-populations étudiées.

Les étudiants qui présentent un concours d'enseignement

C'est plus d'un étudiant sur quatre inscrit à Bac+3 à l'université sur quatre qui va tenter de réussir un concours d'enseignement (majoritairement le CAPE ou le CAPES). Les étudiants qui réussissent représentent 16 % de la population soit environ 2200 étudiants.

Les lauréats d'un concours : un public plus souvent habitué à la réussite avant l'inscription à Bac+3

Les caractéristiques des titulaires d'un concours d'enseignement diffèrent de celle de tous les primo-inscrits. Par rapport à l'ensemble, la population est :

- plus féminine : la proportion de femmes (74 %) est de 15 points supérieure ;
- plus jeune : 62 % avaient 20 ans ou moins lors de l'inscription à Bac+3 contre 43 % et a donc plus souvent validé le premier cycle universitaire en deux ans, 73 % contre 54 %. La part d'étudiants qui a obtenu le baccalauréat à l'heure est également supérieure, 79 % contre 67 % ;
- plus souvent titulaire d'un bac scientifique ou littéraire, respectivement 46 % et 32 %, contre 38 % et 27 %.
- plus souvent titulaire d'une mention au baccalauréat. 57 % ont obtenu au minimum une mention "assez bien", contre 33 %.

Il n'existe pas de différences concernant les niveaux d'études et la profession des parents, ni pour la proportion d'étudiants titulaires d'une bourse de l'état.

En deuxième cycle, la réussite rapide aux diplômes est fortement liée à la réussite aux concours. Ce sont 94 % des lauréats d'un concours qui ont réussi à obtenir le diplôme de niveau Bac+3 dès la première présentation, supérieur de 11 points à celui de l'ensemble. Le taux d'acquisition du niveau Bac+4 dès la première inscription est de 75 %, supérieur de 12 points.

Eléments comparatifs des étudiants ayant présenté un concours d'enseignement (réussi ou échoué)

Les populations qui réussissent ou qui échouent présentent des caractéristiques différentes pour les variables habituelles.

| Caractéristiques | Résultats après plusieurs présentations au concours d'enseignement | |
|---------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-------|
| | Réussite | Echec |
| % de femmes | 74 % | 66 % |
| % de Bac S | 46 % | 25 % |
| % de Bac L | 32 % | 42 % |
| Bac à 18 ans ou moins | 78 % | 62 % |
| % des étudiants ayant obtenu le bac avec mention | 57 % | 32 % |
| % d'étudiants inscrits en classes préparatoires après le bac | 19 % | 2 % |
| % d'étudiants de 20 ans ou moins | 62 % | 41 % |
| Part des étudiants n'ayant pas accumulé de retard dans l'enseignement supérieur | 73 % | 58 % |
| % d'étudiants ayant réussi le niveau Bac+3 dès la première tentative | 93 % | 77 % |
| Part des étudiants en emploi l'année du Bac+3 | 3 % | 15 % |

Il n'existe pas de différences significatives entre ces deux sous populations, selon la catégorie sociale des parents ou même le niveau d'études.

La proportion d'étudiants satisfaits de leur passage dans l'enseignement supérieur est de 14 points supérieure pour les étudiants qui ont réussi un concours d'enseignement, 92 % et donc 78 % pour ceux qui ont échoué (84 % pour l'ensemble de la population, tentative ou non à un concours).

Que font les étudiants qui ont échoué

| Niveau maximum obtenu | Etudiants ayant échoué un concours d'enseignement |
|-----------------------|---------------------------------------------------|
| Bac+3 | 53 |
| Bac+4 | 43 |
| Bac+5 | 4 |
| Total | 100 % |

L'obtention de la licence est obligatoire pour pouvoir se présenter au concours d'enseignement, de ce fait tous les étudiants ont au minimum obtenu un Bac+3. La proportion d'étudiants qui n'ont pas obtenu de niveaux supérieurs après la présentation des concours d'enseignement est importante, 53 % sont seulement titulaires d'un Bac+3. La réussite du concours reste le seul objectif de formation, les échecs successifs n'ont pas débouché vers une réorientation permettant

d'acquérir des diplômes de niveaux supérieurs. 65 % des étudiants sont toujours inscrits à la préparation d'un concours d'enseignement au moment de l'enquête et 23 % ont mis fin à leurs études. On retrouve les autres inscrits dans des formations diverses, le plus souvent en maîtrise.

4 % d'entre eux ont réussi un diplôme de niveau Bac+5.

78 % des étudiants en échec au concours sur la période sont satisfaits de leur passage à l'université contre 93 % pour les lauréats d'un concours.

Profil des étudiants titulaires d'un diplôme au plus égal à Bac+3

| Caractéristiques | Niveau maximum obtenu | |
|---------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|--------|
| | Bac+2/Bac+3 | Autres |
| % de femmes | 64 % | 58 % |
| % de Bac S | 23 % | 42 % |
| % de Bac L | 35 % | 24 % |
| Bac à 18 ans ou moins | 54 % | 72 % |
| % d'étudiants ayant obtenu le bac avec mention | 19 % | 42 % |
| % d'étudiants inscrits en classes préparatoires après le bac | 1 % | 11 % |
| % d'étudiants de 20 ans ou moins | 32 % | 47 % |
| Part des étudiants n'ayant pas accumulé de retard dans l'enseignement supérieur | 43 % | 60 % |
| % d'étudiants ayant réussi le niveau Bac+3 dès la première tentative | 52 % | 91 % |
| Les concours : | | |
| Part d'étudiants qui se sont présentés | 22 % | 27 % |
| Part d'étudiants qui ont réussi | 0 % | 21 % |
| Part des étudiants en emploi l'année du Bac+3 | 15 % | 5 % |

La part de la population qui n'a pas obtenu de diplôme supérieur au niveau bac+3 est :

plus souvent : féminine, titulaire d'un baccalauréat littéraire...

moins souvent : titulaire d'une mention au bac, issue d'une classe préparatoire...

22 % des étudiants ont été inscrits une seule fois. Etrangement dans un cas sur deux, cette inscription a été suivie d'une réussite, mais celle-ci n'a pas incité les étudiants à poursuivre leurs études. Les principaux motifs d'arrêts d'études invoqués sont liés à une opportunité d'emploi ou à une volonté affichée de ne pas continuer au-delà. Les étudiants en échec après une inscription expliquent plus souvent l'interruption de leurs études par une volonté forte de travailler ou par un découragement.

Pour compléter la distribution des étudiants selon le nombre d'inscription, on peut signaler que 23 % ont pris deux inscriptions, 21 % trois et 34 % quatre. Ces étudiants ont persisté dans leur volonté d'obtention de niveaux plus élevés, dans la plupart des cas sans succès (au plus obtention du Bac+3).

Profil des étudiants selon le premier diplôme de l'enseignement supérieur obtenu

| Caractéristiques | Type de diplôme | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|---------|
| | DEUG | Autres* |
| % de femmes | 64 % | 38 % |
| % de Bac S | 34 % | 54 % |
| % de Bac L | 31 % | 11 % |
| Bac à 18 ans ou moins | 68 % | 71 % |
| % d'étudiants ayant obtenu le bac avec mention | 34 % | 50 % |
| % d'étudiants de 20 ans ou moins | 44 % | 40 % |
| Part des étudiants n'ayant pas accumulé de retard dans l'enseignement supérieur | 56 % | 54 % |
| % d'étudiants ayant réussi le niveau Bac+3 dès la première tentative | 80 % | 89 % |
| Part des étudiants ayant obtenu un Bac+5 ou un concours d'enseignement comme niveau maximum | 45 % | 62 % |
| Les concours : | | |
| Part d'étudiants qui se sont présentés | 27 % | 19 % |
| Part d'étudiants qui ont réussi | 56 % | 94 % |
| Niveau études des parents : supérieur au Bac | 30 % | 44 % |

*Autres : DUT, BTS, classes préparatoires.

Le profil des étudiants varie sensiblement selon le premier diplôme obtenu dans l'enseignement supérieur, DEUG ou "Autres" (DUT, BTS et classes préparatoires).

La population des titulaires d'un DEUG est fortement féminisée (64 % contre 38 %), plus souvent titulaire d'un Bac L (31 % contre 11 %). Les titulaires d'un DEUG ont un peu moins accumulé de retard dans l'enseignement supérieur. Ils sont un peu plus jeunes (plus souvent âgés de 20 ans ou moins).

Les titulaires d'un diplôme de premier cycle différent du DEUG se caractérisent par une plus forte proportion de bacheliers scientifiques (54 % contre 34 %), une majorité d'étudiants lauréats du baccalauréat avec une mention. Ils sont plus nombreux à avoir réussi le niveau Bac+3 dès la première tentative, (89 % contre 80 % des titulaires d'un DEUG). Ils ont plus souvent validé un Bac+5 ou réussi un concours de l'enseignement comme niveau maximum (62 % contre 45 %).

Les étudiants titulaires d'un DEUG sont plus nombreux à tenter un concours de l'enseignement (27 % contre 19 %). Mais ces sont les étudiants titulaires d'un diplôme "Autres" qui réussissent en plus forte proportion (94 % contre 56 %).

Profil des étudiants selon le temps d'acquisition du DEUG

| Caractéristiques | Temps d'acquisition du DEUG | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|---------------|
| | 2 ans | 3 ans et plus |
| % de femmes | 70 % | 55 % |
| % de Bac S | 32 % | 37 % |
| % de Bac L | 32 % | 28 % |
| % de Bacs technologiques | 3 % | 8 % |
| Bac à 18 ans | 76 % | 56 % |
| % d'étudiants ayant obtenu le bac avec mention | 42 % | 21 % |
| % d'étudiants de 20 ans ou moins | 73 % | 3 % |
| % d'étudiants ayant réussi le niveau Bac+3 dès la première tentative | 88 % | 70 % |
| Part des étudiants ayant obtenu un Bac+5 ou un concours d'enseignement comme niveau maximum | 52 % | 35 % |
| Les concours : | | |
| Part d'étudiants qui se sont présentés | 32 % | 21 % |
| Part d'étudiants qui ont réussi | 62 % | 42 % |

Selon le temps d'acquisition du DEUG, obtenu en deux ans ou en trois ans et plus, les étudiants ne présentent pas les mêmes caractéristiques.

Les étudiants qui obtiennent leur DEUG dans un délai normal de 2 années sont en forte majorité des femmes (70 %), titulaires plus souvent d'un bac littéraire (32 % contre 37 % des titulaires d'un DEUG en 3 ans et plus) et moins souvent d'un baccalauréat scientifique ou technologique. 76 % des étudiants de cette catégorie ont obtenu leur baccalauréat sans retard (contre 56 %) et 42 % ont réussi avec mention (contre 21 %). Cette population est beaucoup plus jeune, 73 % des étudiants ont 20 ans ou moins (contre 3 %)

Le temps d'acquisition du DEUG influe sur le parcours de formation.

L'obtention du DEUG en 2 ans est synonyme de réussite :

- 52 % des étudiants ont validé un niveau maximum Bac+5 ou réussi un concours de l'enseignement (contre 35 %).

- La part des étudiants qui réussissent le niveau Bac+3 dès la première tentative est de 88 % contre 70 %.

- 32 % des étudiants tentent un concours de l'enseignement (contre 21 %) et 62 % réussissent (contre 42 %).

Conclusion

En 1999-2000, une nouvelle génération d'étudiants s'est inscrite à un diplôme de niveau Bac+3 dans l'une des huit universités de la région Rhône-Alpes. Au total, 13 673 étudiants se sont inscrits en licence, licence IUP, MST ou en école d'ingénieur.

L'OURIP a suivi sur une durée de quatre ans (de 1999 à 2003) chaque étudiant, ce qui a permis d'observer cinq inscriptions éventuelles et quatre présentations de diplôme.

- Cette population est très féminine (taux de féminisation de 60 %).
 - Les bacheliers scientifiques sont les plus nombreux (38 %). Les bacheliers technologiques sont très faiblement représentés (8 %). Quatre étudiants sur cinq ont obtenu leur bac en Rhône-Alpes.
 - Lors de leur première inscription dans l'enseignement supérieur, 80 % des primo-inscrits à Bac+3 ont fait le choix du DEUG. 8 % se sont orientés vers un DUT, et 8 % vers les classes préparatoires.
 - 81 % des primo-inscrits ont validé un DEUG. Une forte majorité d'étudiants ont obtenu leur diplôme de 1^{er} cycle en 2 ans.
 - Au moment de leur inscription à Bac+3, les étudiants sont âgés en moyenne de 21 ans (20 ans si les étudiants sont à l'heure).
 - Un étudiant sur cinq est inscrit dans une filière sciences humaines et sociales.

La population qui s'inscrit dans une formation professionnalisante présente quelques caractéristiques spécifiques :

- Le taux de féminisation est beaucoup plus faible : 50 % en IUP et MST et 15 % en école d'ingénieurs (contre 63 % en licence).
- La part des bacs S est plus élevée : 58 % contre 33 % pour les licences.
- La part des inscrits en sciences et technologie/sciences pour l'ingénieur est très élevée (71 %), relativement élevée en sciences économiques et gestion (44 %), et très faible dans les autres filières (5 %).

• Au terme de quatre années complètes d'études, 76 % des étudiants ont atteint au minimum le niveau Bac+4. 6 % n'ont validé aucune année après l'obtention du diplôme de niveau Bac+2 (hors certificat d'écoles non homologuées) et 18 % une seule année (Bac+3).

Seuls, 5 % des étudiants se sont inscrits une seule fois.

Les étudiants multiplient les inscriptions afin d'obtenir des niveaux supérieurs :

- 21 % des étudiants ont obtenu une maîtrise, 19 % un DESS, 16 % une licence, 16 % un concours de l'enseignement, 8 % un DEA et 6 % un diplôme d'ingénieur ou de commerce.
- 77 % des étudiants ont obtenu leur niveau maximum dans une université, dont 67 dans l'une des huit universités de la région Rhône-Alpes.

Les motifs d'arrêt d'études traduisent la plupart du temps (78 %) le choix délibéré de mettre un terme à ses études (diplôme de niveau terminal, obtention d'un concours, opportunité d'emploi, ne souhaite pas continuer au-delà...). Néanmoins, pour 10 % le motif d'arrêt d'études est le découragement, pour 5 % le motif est financier (besoin urgent de gagner sa vie ou problème de financement d'études). Enfin, 3 % ont abandonné suite à leur non-acceptation en troisième cycle.

- **Les facteurs susceptibles d'influencer la réussite sont nombreux.**

- Comme pour la réussite en premier cycle, les plus importants sont les caractéristiques liées à la scolarité antérieure : la qualité du parcours scolaire jusqu'au baccalauréat inclus (série de bac, mention, retard au bac, etc.) favorise nettement l'accès aux diplômes de niveaux les plus élevés.

- La bonne adaptation aux études universitaires, traduite par une acquisition rapide du premier diplôme d'enseignement supérieur a également un impact favorable : les étudiants qui n'ont aucun retard au moment de la première inscription en licence sont 58 % à obtenir un Bac+5 ou un concours, contre 49 % des étudiants qui ont un retard de un an et 24 % des étudiants qui ont un retard supérieur ou égal à trois années. Autrement dit, **la rapidité d'acquisition des premiers diplômes est déterminante dans le parcours de formation.**

- **Au-delà des indicateurs globaux, l'étude présente plusieurs "portraits" de groupe d'étudiants aux caractéristiques spécifiques, par exemple :**

- *Les étudiants lauréats d'un concours de l'enseignement*, principalement du CAPE et du CAPES. Ils représentent 16 % de l'ensemble de la population soit 2 200 étudiants. La réussite rapide aux diplômes de deuxième cycle est associée à une forte réussite aux concours :

- . 94 % des lauréats obtiennent le niveau Bac+3 dès la première présentation (taux supérieur de 11 points à celui de l'ensemble)

- . 75 % valident de la même manière le niveau Bac+4 (taux supérieur de 12 points à celui de l'ensemble).

Cette population est plus jeune, plus souvent titulaire d'un bac scientifique ou littéraire. Plus d'un étudiant sur deux réussit son bac avec au minimum une mention "assez bien".

- *Les étudiants titulaires d'un diplôme au plus égal à Bac+3* forment une population plus souvent titulaire d'un baccalauréat littéraire et moins souvent titulaire d'une mention. 22 % des étudiants se sont inscrits une seule fois : une opportunité d'emploi ou une volonté affichée de ne pas continuer au-delà a motivé l'arrêt des études. Les autres étudiants ont persisté dans leur volonté d'obtention de niveaux plus élevés mais sans succès : 23 % ont pris deux inscriptions, 21 % trois et 34 % quatre.

- *Les étudiants qui obtiennent leur DEUG en deux ans* ont un parcours de formation plus souvent synonyme de réussite. Cette population plus jeune que l'ensemble est plus souvent titulaire d'un baccalauréat littéraire obtenu sans retard et avec mention. Plus d'un étudiant sur deux valide un niveau maximum Bac+5 ou un concours de l'enseignement (contre 35 % de ceux qui ont obtenu le DEUG en plus de deux ans).

Le "regard" par filières témoigne à la fois de l'importance des différences existant entre les publics qu'elles attirent (parcours scolaire, féminisation, etc.) et des niveaux de certifications obtenus par leurs étudiants au terme de leurs études.

Table des matières

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Sommaire | 5 |
| Introduction | 7 |
| Objectifs de l'étude | 7 |
| Plan d'ensemble et clefs de lecture | 9 |
| Principales caractéristiques méthodologiques de l'étude | 10 |
| Population étudiée | 10 |
| Recueil de l'information | 10 |
| De l'obtention du bac à l'inscription à Bac+3 : portrait des étudiants | 13 |
| Caractéristiques sociales | 13 |
| Genre | 13 |
| Profession et catégorie socioprofessionnelle du père (PCS) | 14 |
| Niveaux d'études du père et de la mère | 14 |
| Département de naissance | 15 |
| Boursiers de l'enseignement supérieur | 15 |
| Baccalauréat | 15 |
| Série de baccalauréat | 15 |
| Mention au baccalauréat | 16 |
| Département du baccalauréat | 16 |
| Age au bac selon le type de formation | 17 |
| Age au bac selon la série du bac | 17 |
| Année du baccalauréat | 18 |
| Premier cycle | 18 |
| Type de la première inscription dans l'enseignement supérieur | 18 |
| Type du premier diplôme obtenu dans l'enseignement supérieur ou permettant l'inscription à un niveau | |
| Bac+3 | 19 |
| Temps d'acquisition du premier cycle | 20 |
| Inscription à Bac+3 | 20 |
| Inscription principale | 20 |
| Age atteint en 1999 | 20 |
| Retard accumulé dans l'enseignement supérieur | 21 |
| Établissement d'inscription en 1999-00 | 21 |
| Filière | 22 |
| Les stages | 22 |

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Bilan des études | 23 |
| Une synthèse de la situation après quatre ans | 23 |
| Niveau le plus élevé obtenu | 23 |
| Nombre d'inscriptions | 24 |
| Nombre d'établissements fréquentés au cours de la scolarité post Bac+3 | 25 |
| Établissement où a été obtenu un niveau supérieur à Bac+2 | 25 |
| Type de formation | 26 |
| Les concours d'enseignement : un objectif pour certains étudiants | 27 |
| Type de concours présentés | 27 |
| Temps d'obtention d'un concours | 27 |
| Niveau maximum obtenu | 28 |
| Estimation du niveau maximum obtenu dans l'enseignement supérieur | 28 |
| Les temps d'acquisition des niveaux | 31 |
| Temps d'acquisition d'un niveau Bac+3 | 31 |
| Temps d'acquisition d'un niveau Bac+4 | 31 |
| Les Universités Rhône-Alpes : des étudiants plus ou moins mobiles | 32 |
| La proportion d'étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme de niveau Bac+3 | 32 |
| Les réorientations des étudiants inscrits ayant obtenu au moins un niveau Bac+3 | 33 |
| Inscriptions dans l'enseignement supérieur et dans l'établissement d'origine | 33 |
| Comparaison des niveaux obtenus | 34 |
| Mouvement géographique des étudiants ayant obtenu au moins un niveau Bac+3 | 34 |
| La mobilité dans l'enseignement supérieur | 35 |
| Évolution sur quatre ans de la situation des étudiants | 36 |
| La localisation géographique des étudiants | 37 |
| Quels étudiants accèdent à Bac+5 ou à un concours | 39 |
| Une approche synthétique | 39 |
| Modèle et principes de lecture | 40 |
| L'introduction d'un « effet filière » | 40 |
| Résultats du modèle | 41 |
| Tableau d'ensemble (les décimales sont non significatives) | 42 |
| Les effets sont cumulatifs | 42 |
| Une approche détaillée | 43 |
| La réussite selon les caractéristiques du Bac | 43 |
| La réussite selon les caractéristiques sociales | 45 |
| La réussite selon la formation suivie et son contexte | 46 |
| La réussite selon la mobilité géographique | 50 |

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Quels étudiants pour les filières de formation ? | 53 |
| Caractéristiques individuelles | 53 |
| Taux de féminisation | 53 |
| Série de bac | 54 |
| Mention au bac | 54 |
| Age moyen | 55 |
| Origine sociale | 56 |
| Obtention d'une bourse la première année | 56 |
| Type de public accueilli | 57 |
| La première inscription dans le supérieur | 57 |
| Le premier diplôme obtenu | 58 |
| Indicateurs de parcours post Bac+ 2 | 58 |
| Les différences de taux d'accès par filière | 58 |
| Nombre d'inscriptions | 60 |
| Part des étudiants diplômés dans l'université d'origine | 60 |
| Les temps d'acquisition des diplômes | 61 |
| Evolution sur quatre ans de la situation des étudiants | 62 |
| Des éclairages particuliers | 65 |
| Les étudiants qui présentent un concours d'enseignement | 65 |
| Les lauréats d'un concours : un public plus souvent habitué à la réussite avant l'inscription à Bac+3 | 65 |
| Eléments comparatifs des étudiants ayant présenté un concours d'enseignement (réussi ou échoué) | 66 |
| Que font les étudiants qui ont échoué | 66 |
| Profil des étudiants titulaires d'un diplôme au plus égal à Bac+3 | 67 |
| Profil des étudiants selon le premier diplôme de l'enseignement supérieur obtenu | 68 |
| Profil des étudiants selon le temps d'acquisition du DEUG | 69 |
| Conclusion | 71 |
| Table des matières | 73 |